MARCOUX

Bulletin municipal du village de Marcoux – 2017 / 2018 – www.villagedemarcoux.fr

N°43

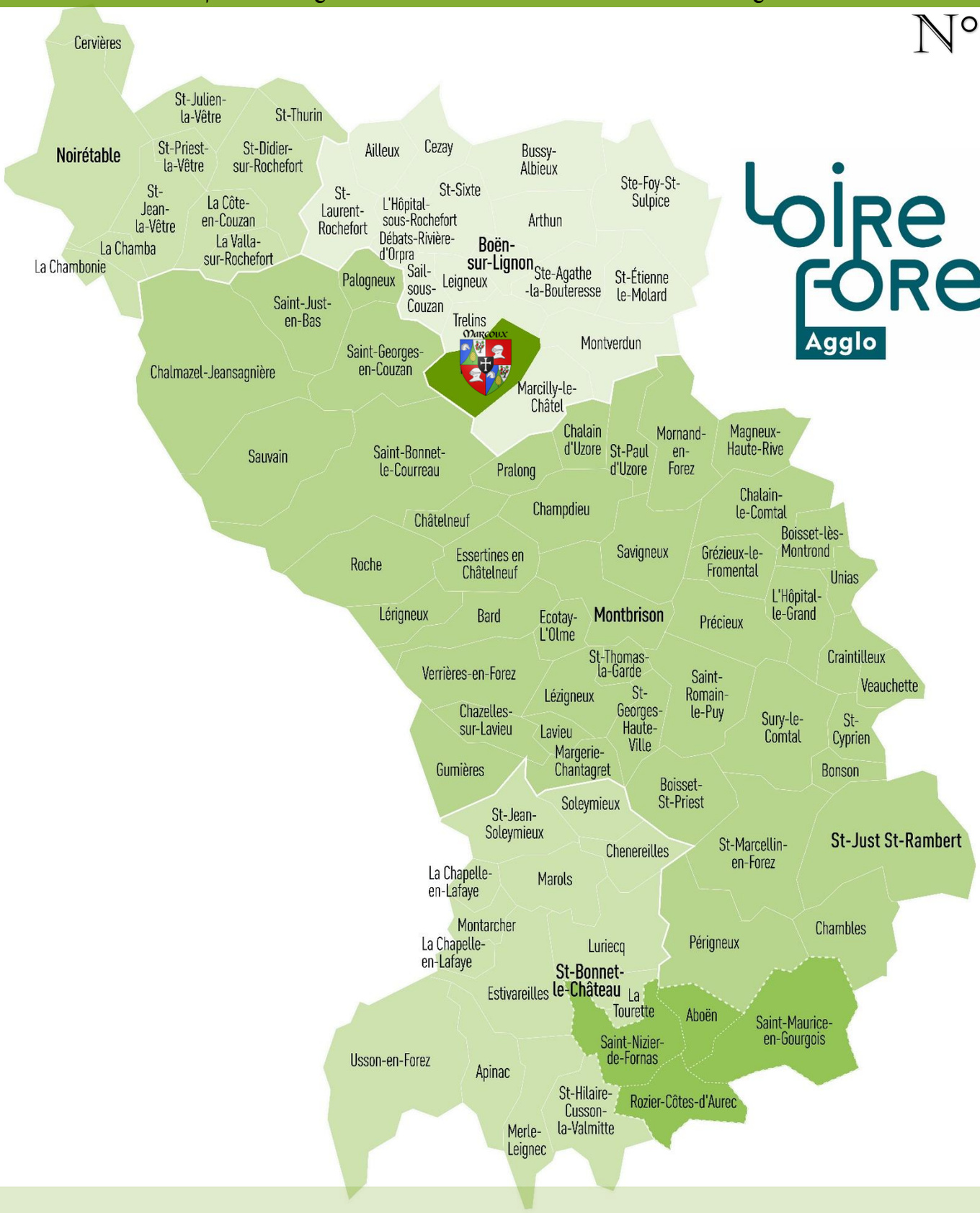

2014 ▷ 2017

Application de la Loi NOTRe

Le mot du Maire

2017 sera la première année passée au sein de Loire Forez Agglomération. Beaucoup de changements cette année, avec beaucoup de réunions. C'est l'année aussi du changement de Président de la République. Pour nous, les communes rurales, nous sommes la cible d'attaques sur notre gestion, notre compétence, chaque mois nous apporte une mauvaise nouvelle pour notre Village. D'abord de la part de la communauté d'agglomération, les prises de compétences pour la voirie, l'assainissement, l'éclairage public, la zone d'activité de la Tuilerie.

Il faut se défendre pour que notre commune puisse vivre financièrement et puisse avoir son mot à dire. De la part de l'état aussi, les DGF (Dotations Globales Forfaitaires) seront gelées pour 2018, une taxe d'habitation qui va disparaître et qui sera remplacée par une compensation de l'État… La fin des contrats aidés pour nos communes qui nous permettaient d'embaucher à moindre coût (aide à 75 % de l'État) du personnel en demande de travail. Mais, paraît-il d'après notre Président, il vaut mieux les indemniser au chômage plutôt que leur offrir un emploi précaire, certes, qui leur permettait de « remettre le pied à l'étrier », plutôt que de déprimer chez eux. Chacun sera juge…

C'est une période compliquée pour les communes rurales, mais je suis convaincu que la commune a toujours une place dans notre démocratie et je me battrai toujours pour la défendre et aussi pour que l'on nous laisse les moyens pour le faire.

Pour l'école, nous avons fait le choix de rester à la semaine de 4,5 jours en accord avec le personnel enseignant et le conseil d'école. Nous pensons que nous n'avons pas suffisamment de recul pour savoir (pour le bien des enfants) si la réforme est positive ou négative. Nous avons toujours l'aide de l'État de 50€ par enfant pour nous aider à gérer les TAP pour l'année 2017-2018. On espère la conserver pour les années suivantes car ce sera un facteur important pour la décision du maintien de ces rythmes scolaires à 4,5 jours.

Notre employé communal, Henri COPPERE, est parti à la retraite cet été. Pierre-Bernard MARNAT a fini son contrat d'avenir de 3 ans. Nous avons décidé de l'employer à la place d'Henri. Une page se tourne, je voudrais remercier sincèrement Henri pour tout le travail qu'il a exécuté avec brio, pour la commune.

Pour la dernière fois, nous avons exécuté un programme de voirie sur le chemin de Goutterose à la Bruyerette sur une partie. Au premier janvier 2018, ce sera l'agglomération qui sera maître d'ouvrage pour notre voirie ainsi que pour l'entretien, cela se fera avec notre avis, bien sûr.

Je voudrais saluer le travail qui s'effectue au sein de nos associations de Marcoux pour l'animation de notre village. Pourtant 2 associations sont « en sommeil » depuis quelque temps. D'abord le club des aînés ruraux et le Tennis. Je lance un appel aux bénévoles qui voudraient adhérer à ces associations pour qu'ils viennent en mairie se faire connaître, pour leur permettre de « redémarrer d'un bon pied. »

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est toujours en cours d'instruction, et une enquête publique aura lieu au printemps.

Pour le THD (Très Haut Débit) pour internet, les travaux d'installation des lignes sont terminés et nous sommes rentrés dans la phase du contrôle de bon fonctionnement. Si tout va bien, une réunion publique pour expliquer les démarches à suivre aura lieu bientôt.

L'adressage est aussi terminé, il ne reste plus que quelques numéros à mettre en place.

Je salue aussi nos entreprises de Marcoux, de la plus petite (artisanale, commerce,…) à la plus grande pour tout le travail qu'elles exécutent, employant beaucoup de salariés. Merci pour le dynamisme qu'elles apportent à notre village.

Mon équipe municipale fait aussi du bon travail, ainsi que les bénévoles participant aux commissions. Tout le monde est impliqué, je les en remercie.

Je vous souhaite à tous une bonne année 2018, qu'elle puisse vous apporter tout ce que vous désirez.

Votre Maire, Pierre VERDIER.

Secrétariat

Pauline MEILLAND et Alexandra CLAIRET assurent à tour de rôle le secrétariat de la Mairie.
Les Horaires d'ouverture au public sont :

Lundi	14h00	15h30
Mardi	09h30	11h00
Jeudi	14h00	17h00
Vendredi	17h00	19h00

Permanence du Maire : Vendredi de 17h00 à 19h00

280 rue du Bourg – Tel : **04 77 97 41 16** – mail : mairie@villagedemarcoux.fr

Nouvel An

Pour célébrer la Nouvelle Année 2017, la Municipalité vous convie à un Vin d'Honneur le
Dimanche 7 janvier 2018 à 11h
Au complexe d'animation rurale. Comme d'habitude, toute la population est invitée et tout particulièrement les nouveaux habitants de la Commune.

Les Commissions Communales

Le rôle des Commissions Communales est, d'une part, de faire émerger des idées et des propositions nouvelles, et d'autre part de participer à l'élaboration des projets proposés par les élus. Le maire participe à toutes les commissions

Les Commissions ont pour but d'être constituées en majorité d'habitants du village ne faisant pas partie du Conseil Municipal. Pour ce faire, voici une présentation des commissions que **nous vous invitons à rejoindre :**

Pour venir à une commission, envoyez-nous un e-mail à mairie@villagedemarcoux.fr
Ou appelez-nous au : 04.77.97.41.16.
N'hésitez pas à contacter directement les élus concernés.

Commission d'Appels d'Offres (présidée par le Maire)

Titulaires : Dominique GIRAUD, Bernard JUSTE, Michel PONCHON
Suppléants : Jérôme MAISSE, Chantal ORIZET, Danielle NAVROT

CCAS (présidé par le Maire)

Danielle NAVROT, Marie-Thérèse LESTRA, Mireille VILLEDIEU, Alain COLLONJON, Jean-Bernard ROCHE, Brigitte PELLETIER, Laure ARNON-CHAZAL, Thérèse MASSON.

Voirie

Responsable : Bernard JUSTE
Jérôme MAISSE, Alain COLLONJON, Dominique GIRAUD

Ecole et périscolaire

Responsable : Chantal ORIZET,
Marie-Thérèse LESTRA, Mireille VILLEDIEU, Jacky MASSON, Danielle NAVROT, Michel PONCHON

Bâtiments

Responsable : Dominique GIRAUD,
Bernard JUSTE, Jérôme MAISSE, Christophe VIBOUD, René CROZET, Michel MAISSE

Communication (bulletin, site internet, page facebook…)

Responsable : Antoine COLOMBO,
Marie-Thérèse LESTRA, Michel PONCHON, Danielle NAVROT, Chantal ORIZET, Guy MOREL

Cimetière

Responsable : Bernard JUSTE, Jacky MASSON, Christophe VIBOUD

Assainissement

Responsable : Alain COLLONJON,
Denis LOUMA, Bernard JUSTE, Jérôme MAISSE, Guillaume ORIZET

Commerce et tourisme

Responsable : Denis LOUMA,
Antoine COLOMBO, Michel PONCHON, Chantal ORIZET

Syndicat Mixte des Eaux

Responsable : Bernard JUSTE

Salle des fêtes

Responsable : Antoine COLOMBO,
Guillaume ORIZET, Jacky MASSON, Christophe VIBOUD, Chantal ORIZET, Danielle NAVROT, Marithé LESTRA

Gestion des déchets

Elu référent : Alain COLLONJON

Loire Autonomie

Jacky MASSON

Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire (SIEL)

Délégué : Antoine COLOMBO

Les Commissions Loire Forez Agglo

Aménagement

Pierre VERDIER, Denis LOUMA

Développement

Antoine COLOMBO, Dominique GIRAUD, Jérôme MAISSE

Moyens généraux et coopération

Michel PONCHON, Guillaume ORIZET,

Environnement

Alain COLLONJON, Jacky MASSON

Voirie

Pierre VERDIER, Christophe VIBOUD

Services à la population et citoyenneté

Chantal ORIZET, Marie-Thérèse LESTRA, Mireille VILLEDIEU

Cycle de l'eau

Bernard JUSTE, Pierre VERDIER

Fonctionnement

Dépenses : 569 505€

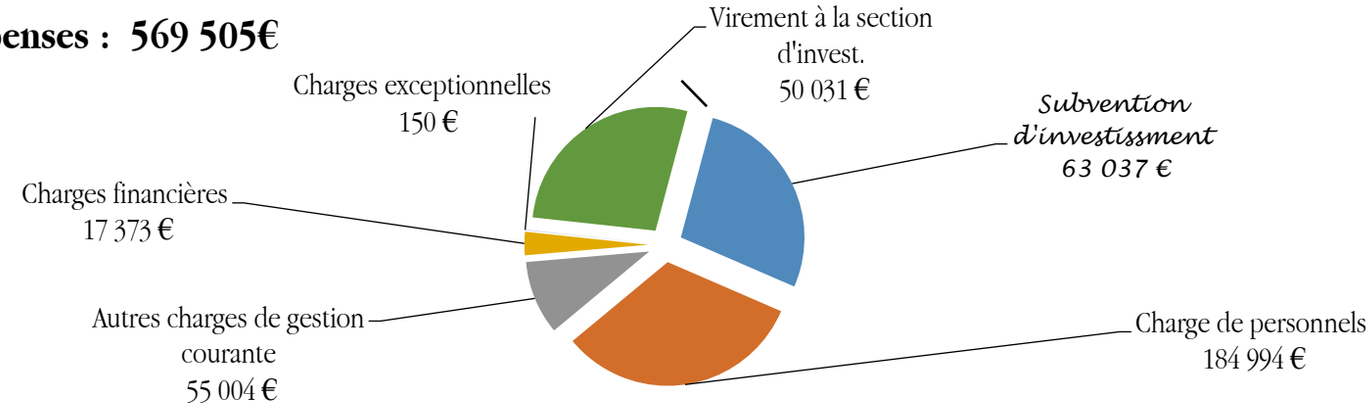

Recettes : 569 505€

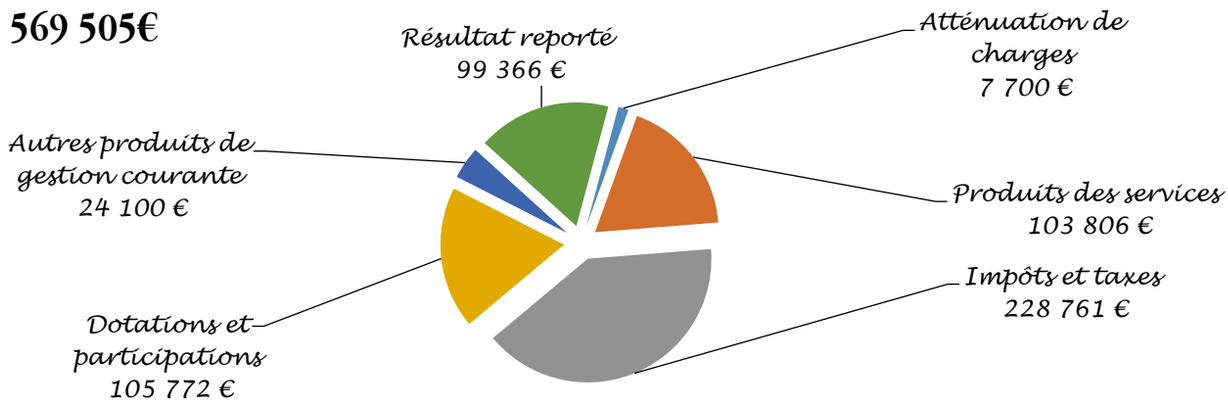

Investissement

Recettes : 519 598€

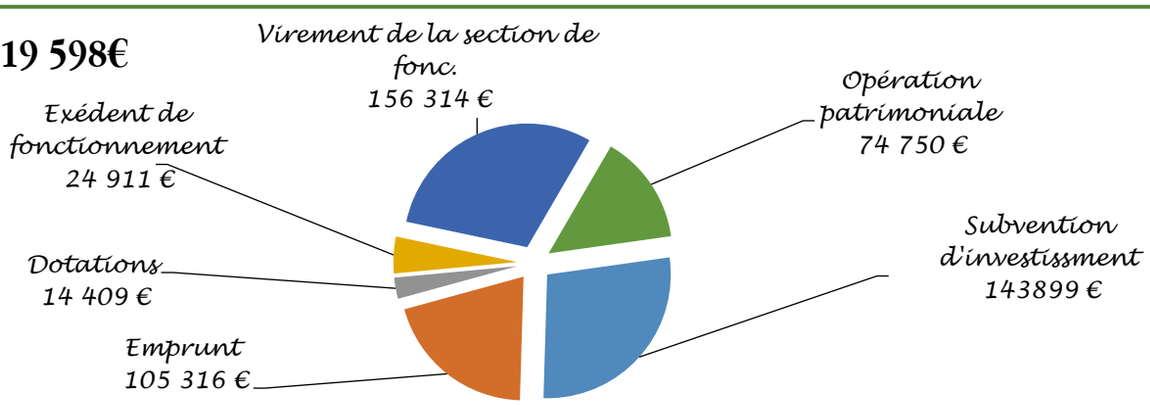

Dépenses : 519 598€

Travaux ou achats	Entreprises	Coût TTC	TVA à récupérer	Subventions	À charge commune
Création d'une route forestière	ONF TP VERDIER POYET PADEL	30 717.66 €	5 038.92 €	REGION DÉPARTEMENT FEADER 17 907.36 € CHU 9 500.00€	0.00 €
Voirie 2017	COLAS TP VERDIER POYET	40 742.03 €	6 683.32 €	DÉPARTEMENT 20 362.00 €	13 696.71 €
Achat tracteur	AGRI LOISIR MAT	34 148.04 €	5 601.64 €	SÉNATRICE CÉCILE CUKIERMAN 5 000.00 € REPRISE ANCIEN TRACTEUR 10 000.00 €	13 546.40 €
Clôture terrain de sport	CLOSSUR	4 200.00 €	688.97 €	DÉPARTEMENT 1 575.15 €	1 935.88€
Achat de l'abri bus	MDO	1 200.00 €	196.85 €	LOIRE FOREZ 500.00 €	503.15 €
Achat ordinateur Mairie	AJCPC42	490.00 €	80.38 €	-	409.62 €
Poteaux incendie	SADE	2 200.00 €	360.88 €	-	1 839.12 €
Adressage	STINEO	11 400.00 €	1 870.05 €	DÉPARTEMENT 4 424.85 € DEPUTE PAUL SALEN 3 000.00€	2 105.10 €

MOURIER SCIAGE
Sciage béton, Asphalte

Nicolas MOURIER
152 impasse des Entreprises
42130 MARCOUX

TEL : 06 07 78 37 49

NAISSANCES:

Louane JOURLIN	née	le 22/01/2017	à MONTBRISON
Ninon ARCHIMBAUD FOREL	née	le 03/02/2017	à MONTBRISON
Jean Joseph Charles MERVILLON	né	le 14/03/2017	à SAINT-ETIENNE
Kaylee Marie-Line Magali MOREL	née	le 27/05/2017	à MONTBRISON
Lucille CHAZELLE	née	le 08/06/2017	à ST PRIEST EN JAREZ
Zoé PERRET	née	le 18/06/2017	à MONTBRISON
Marceau Clément COLOMBO	né	le 10/07/2017	à MONTBRISON
Elio COUZON	né	le 07/08/2017	à MONTBRISON
Axel Louis FORESTIER	né	le 25/08/2017	à MONTBRISON
Mathilde Poerava TAMAITITAHIO	née	le 09/09/2017	à MONTBRISON
Charly LACHI BERAUD	né	le 10/10/2017	à ST PRIEST EN JAREZ
Eloïse Yseulys Marie Clément HEIM	né	le 30/10/2017	à MONTBRISON
Alizée CHARLIN	née	le 09/12/2017	à ST PRIEST EN JAREZ

MARIAGE :

Cindy Marie-Pierre CHAZALET & Julien Christian Patrick CHAPELANT
Le 6 mai 2017

Marlène Aurélie BEC & Alexis Roger KOSTRA
Le 8 juillet 2017

Caroline Marie MAZET & Paul-Marie Maurice CONTAL
Le 3 août 2017

DECES :

Denise Marie Célestine FOURNIER ép. BAZOUD	décédée le 11/02/2017	à MONTBRISON
Noël Marie Pierre FAVERJON	décédé le 05/04/2017	à St PRIEST EN JAREZ
Constance CAPARROS ép. CARROT	décédée le 24/05/2017	à MONTBRISON
Lucie Marie Jeanne VALEZY ép. CHASSAGNEUX	décédée le 04/06/2017	à MONTBRISON
Marie Jeanne DURAND ép. LAURENT	décédée le 15/08/2017	à FEURS
Henri Marie Jean JOANDEL	décédé le 12/11/2017	à MARCOUX
Marinette Jeanne Antoinette CHAPUIS ép VIALLON	décédée le 26/11/2017	à MARCOUX

EURL Yves GAYRAUD
Electricité générale

Chauffage électrique ventilation
RGE pompe à chaleur
Chauffe-eau thermodynamique

TEL : 06 79 89 88 40
40 ans d'experience

Nos Entreprises Marcousates

Commerces

Horticulteur Xavier TIRON

Horticulteur plantes vivaces et annuelles toute l'année :
Xavier TIRON – 220 route de Goutterose – 04 77 97 12 22 - 06 28 62 14 20

La Loge Aux Vignes

Ce restaurant installé au Bourg de Marcoux vous permet de déjeuner et dîner dans une ambiance familiale, conviviale et chaleureuse. Le Chef Cuisinier vous propose une cuisine française traditionnelle
238 rue du Bourg. Tel & Réservations au 04 77 58 54 45 – http://www.restaurant-loge-aux-vignes.fr/

Automobiles d'occasion et d'import : ROURE AUTO2000

Christophe ROURE – 136 route de Boën sur Lignon – 04 77 97 50 58 - roureauto2000@wanadoo.fr

Vente de produits d'entretien et d'hygiène corporelle à domicile : HAKAWERK

Dominique CHAZELLE – 208 hameau de Prélion – 04 77 97 53 11 – 06 80 08 65 09

Artisans

Electricité Générale, RGE Pompe à Chaleur, Chauffe-eau thermodynamique, Electroménagers

Yves GAYRAUD – 183 rue du Bourg – 04 77 97 51 68 - 06 79 89 88 40

Plâtrerie - Peinture : AU FIL DES COULEURS

Isolation - Décoration - Enduit Terre
Mickaël VERNIN – 260 Montée de Jomard – 07 86 78 71 19 - mickael.vernin@orange.fr

Maçonnerie : Frédéric DUPUY

770 route de la Tuilerie – 04 77 97 40 05

Chauffage/plomberie : Jean-Luc PATURAL

190 route des Loges – 04 77 24 18 74

Travaux Publics : TP VERDIER - POYET

Alain POYET – 120 impasse des Entreprises – 06 85 20 65 63 – eurl.tp.verdierpoyet@orange.fr

Fabrication vente bennes, containers, grues hydrauliques : LOIRE SOUDURE

Daniel SIMMONS – 50 impasse des Entreprises – 04 77 97 40 20 – loire.soudure@wanadoo.fr

Matériels et outillages agricoles : CK INDUSTRIES

Eric RAYNAUD – 1350 route de la Tuilerie – 04 77 97 42 55

Fabrication moules et modèles : ERM 4x4 Spécialiste SUZUKI

Denis DEVARREWAERE – 215 route des Loges – 04 77 24 26 28 - erm4x4@orange.fr

Sciage de béton/sablage : SARL MOURIER SCIAGE

Nicolas MOURIER – 152 impasse des Entreprises – 06 07 78 37 49

Architecte d'intérieur : Catherine PONCHON

40 route des Merlins – 06 82 41 38 85

Plomberie, Chauffage, Froid, Cimatisation et bien-être : CLIM & COCOON

Frédéric MASSON – 41 route de Jape Renard – 06 84 96 98 31 - www.clim-cocoon.fr

Retraite Henri COPPERE

Henri COPPERE est parti en retraite le 30 septembre 2017. Nous avons recruté Pierre Bernard MARNAT pour le remplacer, qui était depuis 3 ans en contrat d'avenir. Henri ne travaillera plus sur notre commune. Une page se tourne, je crois qu'il faisait presque partie du paysage. Paysage qu'il a contribué à entretenir, façonner en beaucoup d'endroits, beaucoup de murets en pierre, de croix ont été rénovés par Henri.

Henri a été recruté le 16 mai 1982 et c'est donc 35 ans qu'il est resté au service de notre village. J'étais au conseil municipal à cette époque et aujourd'hui je suis sûr qu'on avait fait le bon choix. Que ce soit pour le fleurissement qui rendait notre bourg très agréable, ou pour entretenir nos bâtiments, on pouvait compter sur lui. Pour le déneigement aussi, même les week-ends, il était là. La commune lui a offert l'enrobé devant son portail, en cadeau de départ, il le mérite bien. Henri, je ne suis pas prêt d'oublier tout le travail, les services, les conseils aussi que tu m'as donnés.

Alors Henri, bonne et longue retraite, car elle est amplement méritée.

Pierre VERDIER

Bibliothèque de Marcoux

La bibliothèque située **34 route de l'église** est ouverte :

Le Mardi de 16h30 à 18h00 et le Vendredi de 17h30 à 19h00

Nous mettons à votre disposition des ouvrages nous appartenant (environ 260) ainsi que des livres que nous allons chercher à la Médiathèque de Montbrison trois fois par an (environ 400 à chaque échange).

Vous pouvez nous faire part de vos préférences de lecture et nous ferons tout pour répondre à vos souhaits.

Le prêt de livres aux enfants des écoles fonctionne toujours bien, que les enfants viennent à la Bibliothèque ou que nous prêtions les livres à la maternelle.

Pour ce qui est de l'informatisation, nous allons enfin voir le bout du tunnel…. Depuis deux ans que ce projet est en préparation, nous espérons en faire une réalité pour Noël. Cela demande un gros investissement en temps et nous faisons notre possible. Si vous voulez rejoindre l'équipe, vous serez le ou la bienvenue. N'hésitez pas à nous contacter par mail : biblio@villagedemarcoux.fr
ou par téléphone :

Danielle NAVROT	04 77973150	Andrée LARDEREAU	04 77974764
Mireille VILLEDIEU	04 77974621	Christine NAVES	04 77974241

Nous espérons avoir de nouveaux lecteurs et personnes intéressées par notre bibliothèque et nous vous souhaitons une

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2018

Les Déchets

< ! > ATTENTION < ! > Aux déchets dans les toilettes !

De nombreuses lingettes dites « Biodégradables » se retrouvent dans les grilles des réseaux d'assainissement. Elles en empêchent le bon fonctionnement. Pensez à les jeter aux ordures ménagères.

Ramassage des ordures ménagères et tri sélectif

A lieu le mardi après-midi, sortir les poubelles avant 12h
Le papier et les emballages sont ramassés dans le bac à couvercle jaune une semaine sur deux (semaines paires).

Boîte à Livres

Qu'est-ce qu'une boîte à livres ?

Il s'agit d'un espace où sont entreposés des livres mis à la disposition du public (enfant ou adulte).

Vous pouvez venir prendre un livre à condition de le remplacer par un des vôtres, que vous ne lisez plus ou que vous avez envie de faire connaître.

La commune envisage, par le biais de la bibliothèque, de créer cette boîte à livres dans l'ancienne cabine téléphonique située près de la mairie et qui est devenue obsolète.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancement de ce projet et de l'ouverture de cet espace qui se veut être un lieu d'échange entre lecteurs.
Nous espérons qu'il séduira de nombreux habitants de la commune !

Nouveau Jeu : Chercher les chatons ou les chats abandonnés

Sur la commune, il n'y a pas besoin de chercher beaucoup. En effet, chats et chatons errants prolifèrent d'année en année. La nature ne les faisant pas apparaître spontanément, les parents de ces chats avaient des propriétaires, car ce ne sont pas des chats sauvages.

Du fait de leur prolifération, ces chats et chatons sont responsables de nuisances olfactives et auditives. Ils sont également porteurs de maladies comme le SIDA du chat, la LEUCOSE, etc. qu'ils transmettent aux chats de tout le monde, y compris à ceux des propriétaires responsables. La commune a été contrainte à piéger des chats errants suite à la plainte d'habitants.

Il y a pourtant une solution simple : la stérilisation ou la castration. Il est beaucoup trop facile de dire « laissons faire la nature ». Il faut quand même signaler qu'une chatte peut avoir 3 portées de 3 - 4 chatons par an !
Alors, propriétaires, soyez responsables ! Évitez la prolifération de chatons qui se reproduisent lors de leur passage à l'âge adulte.

Avoir un animal c'est aussi en accepter les contraintes.

Les pizzas au feu de bois de Fabrice

C'est à Chalmazel que Fabrice OLIVIER a débuté son activité en 2013. Dès ses débuts, il s'attache à donner à sa pizzeria une image de marque de qualité, privilégiant les produits frais, bio, du terroir autant que possible, et une cuisson au feu de bois. Le succès ne se fait pas attendre.
Aussi, l'année suivante, il équipe un camion-cuisine pour faire apprécier son talent dans les villages environnants de Sauvain, Arthun, Saint Bonnet le Courreau ou Sail sous Couzan. Et c'est ainsi que depuis mars 2016, accompagné de ses fils Romain et Pierre, il fait bénéficier les Marcousats de son savoir-faire, tous les jeudis soir (en dehors de la saison de ski) de 18 h à 22 h. Pour ceux qui n'ont pas encore goûté, venez découvrir sa carte variée et alléchante. Accueil chaleureux garanti.

Fabrice - Romain - Pierre
LES PIZZAS DE FABRICE
Cuisinées maison au feu de bois
06 60 31 15 75

Téléphone pour réservation : 06 60 31 15 75

Collecte du verre

A déposer dans les conteneurs des trois points d'apport volontaire situés :
- Sur le parking au-dessus de la salle des fêtes (impasse de la Pinée),
- Route de l'Astrée, lieudit Reigneux à côté de l'abribus,
- Au bord de la route de St Bonnet au carrefour de la route du Mont (Croix de la Bruyère).

Déchèterie

Située à La Presle - 42130 BOEN ARTHUN - **Tél. : 06 07 23 82 13**

HORAIRES ETE
lundi : de 9h à 12h et de 14h à 18h30
mardi, mercredi, jeudi : 14h à 18h30
vendredi et samedi : de 9h à 18h
(sans interruption)

HORAIRES HIVER
lundi, mercredi, vendredi et samedi : 13h30 à 17h30
vendredi et samedi de 9h à 12h

Changement des horaires dès le 1er lundi suivant le changement d'heure légale.
Accès gratuit pour les habitants de la communauté de communes sur présentation d'un justificatif de domicile.

Voirie

Nous avons refait en 2017 un tronçon de voirie communale de la route de Goutterose. Nous avons réalisé de nombreuses purges sous la chaussée ainsi que la réfection des fossés, changé 2 traversées de route, calé les accotements ainsi que le relevage des regards d'assainissement et les bouches à clé pour l'eau potable. Le montant des travaux a été de 33 937€ HT décomposé en 2 lots. Lot 1 : purges, fossés, tuyaux à remplacer ; Lot 2 : enrobé à chaud dosé à 150 kg/m2. Cinq entreprises ont été consultées et quatre ont répondu. C'est l'entreprise Colas qui a été retenue pour le lot 2 et l'entreprise Verdier Poyet pour le lot 1.

Nous avons réalisé de nombreux travaux d'entretien dont le curage de plusieurs fossés. C'est le dernier programme exécuté directement par la commune. En effet, à partir du 1° janvier 2018, c'est l'agglomération qui sera maître d'ouvrage pour les travaux d'investissement et d'entretien de toutes les voies communales de la commune.
Bien sûr, nous déciderons toujours des travaux à effectuer en coordination avec eux.

Plan Local d'Urbanisme

Le Plan local d'urbanisme est toujours en cours. Aujourd'hui nous avons, avec le cabinet d'étude Oxyria, étudié tous les documents nécessaires à la résolution de ce document d'urbanisme. Tout le travail que nous avons préparé : zonage, règlement, etc.… a été voté par le conseil communautaire le 26 septembre 2017. Aujourd'hui tout ce document est présenté à tous les organismes « publics associés » c'est à dire par exemple le SCOT Sud Loire, les syndicats d'agriculteurs, l'État, … Tous ces organismes vont nous donner leur avis sur ce travail. Au printemps, si tout va bien, aura lieu l'enquête publique d'un mois pour que tout le monde puisse donner son avis sur ce nouveau PLU. Ensuite le Plan Local d'Urbanisme sera adopté et rentrera dans sa phase concrète pour réglementer la construction sur notre commune.

Assainissement

Au premier janvier 2018, l'assainissement collectif sera géré entièrement par la communauté d'agglomération Loire Forez. Notre employé travaillera toujours à l'entretien de nos stations d'épuration mais c'est l'agglomération qui dirigera les travaux. Le budget assainissement ne fera plus partie des comptes financiers de la commune. Le coût de la

redevance assainissement, qui est actuellement à 0,92€ le m3, sera augmenté par palier sur 5 ans pour atteindre 1,80€ le m3 mais avec une part fixe moins importante passant de 66€ à 40€. Pour l'assainissement individuel, c'est également l'agglomération qui traitera les dossiers et notamment le contrôle de vos installations.

Réhabilitation de deux bâtiments communaux

La réhabilitation de la « cave des faillettes » (bâtiment derrière le monument aux morts) et du bâtiment jouxtant la cour de l'école est rentrée dans la phase concrète des travaux. Tout d'abord, c'est l'architecte Justine Thevenon, accompagnée d'un bureau d'étude, qui a réalisé les plans pour déposer les permis de construire. Un appel d'offre sera réalisé en début d'année pour consulter les entreprises.
Au printemps, dès que le permis de construire sera accepté, les travaux pourront commencer. Le monument aux morts sera déplacé et installé au fond de la place, sur le belvédère. Ces deux bâtiments seront disponibles à la location, un studio et un T3.

CCAS

Le 7 Janvier à la salle des fêtes les membres du C.C.A.S et la municipalité ont offert le traditionnel repas aux 70 ans et plus, les absents ont reçu un colis porté à domicile.

69 personnes ce jour -là ont apprécié le repas cuisiné par le restaurant « La Loge aux Vignes » et les talents de musicien de Jean-Jacques.

A l'initiative de Dominique Giraud, l'association « Trois P'tites Notes de Musique », dont il fait partie, et dirigée par Elsa BERIOLA, a interprété quelques morceaux de son répertoire. Ce petit intermède a été très bien accueilli par l'ensemble de la salle et fort applaudi, merci encore.

Encore une journée trop vite passée. Nous vous donnons rendez-vous pour le

6 JANVIER 2018

THD - Très Haut débit

L'installation des lignes pour le THD est terminée à ce jour. Les travaux d'enfouissement d'une canalisation d'eau potable principale qui alimente notre commune ainsi que les câbles reliant notre PM (point de mutualisation) pour 3 communes : Marcoux, Marcilly, Trelins, à Boën sont terminés également. Aujourd'hui nous sommes dans la phase de contrôle de ces installations par l'organisme « AXIOME » qui vérifie que tout est en ordre. Une réunion publique est organisée le

Mercredi 24 janvier 2018 à 18h00 à la Salle des Fêtes de la commune

Lors de cette réunion publique, à laquelle vous êtes tous conviés, nous vous expliquerons la démarche à suivre pour l'installation chez vous de la prise pour la fibre optique. Il s'en suivra « un gel » de 3 mois après cette réunion pour pouvoir prendre un abonnement auprès des opérateurs agrées. Tout cela vous sera expliqué en détail lors de la réunion publique. Croisons les doigts pour que tous les travaux effectués respectent les règles. A bientôt.

Label national territoires : Villes et Villages Internet

L'Association Villes Internet remet chaque année, depuis 1999, un label national aux collectivités locales qui mettent en œuvre une politique publique numérique locale. Ce label, symbolisé par un panneau de @ à @@@@@ à afficher en entrée de ville et dans les supports de communication, permet à la collectivité locale, d'évaluer, de montrer et de faire reconnaître la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général. Une démarche unique en France et en Europe

Le Label organisé depuis 17 ans par l'Association des Villes Internet est, à bien des titres, unique en son genre. Permettre à des acteurs locaux de mettre en partage leurs expériences numériques, et d'en mesurer la valeur devant un Jury d'experts, dans un cadre associatif national reconnu : ce projet, qui est celui du Label de Villes Internet, ne connaît pas d'équivalent à l'échelle du territoire national, et même de l'Europe. Une raison de plus de rejoindre ou contribuer davantage encore à ce laboratoire unique de l'Internet citoyen.

Marcoux et Internet

Depuis quelques années, la commune est entrée dans une démarche connectée : L'école, la bibliothèque, la mairie, la salle des fêtes sont équipées d'Internet, et le partage par le Wi-Fi.

24 mai 2014 : Le site Internet (www.villagedemarcoux.fr), a propulsé la commune sur ce nouvel espace et a permis à chaque Marcousat et Marcousate de retrouver toutes les informations sur la commune. Régulièrement mis à jour, le site internet est visité : plus de 190 visiteurs uniques par semaine. Coût pour la commune : 8.39€ par an.

13 juin 2014 : Dans la continuité, la page Facebook du Village a vu le jour (www.fb.com/marcoux), 306 personnes suivent l'actualité quotidienne ! Nous mettons le contenu le plus approprié et destiné à nos administrés et à ceux qui souhaitent découvrir notre village !

11 janvier 2015 : La disponibilité de la salle des fêtes est consultable sur le site du village. Un Google Agenda constamment à jour.

25 avril 2016 : Lancement du Logiciel Enfance ! Après Boën, nous sommes une des premières communes à rejoindre le mouvement de la connectivité. Les parents d'élèves peuvent désormais inscrire leurs enfants aux temps périscolaires : TAP, garderie, cantine…

ARCHIMBAUD CONSTRUCTION

ZA PRE GIRAUD - 42130 BOEN

TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66

Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr

MACONNERIE - RENOVATION – PIERRE

CARRELAGE – FAIENCE – CHAPE – ISOLATION

31 octobre 2017 : La commune demande le label territoire, Village Internet et rejoint ainsi les 38 720 Communes et EPCI. Le but est de permettre aux habitants et futurs habitants d'avoir un repère sur la connectivité du Village, et ainsi inciter de jeunes couples à s'installer sur la commune.
Après avoir ajouté les actions menées et argumenté chaque point, nous attendons le **jeudi 8 février 2018** pour savoir combien de @ la commune aura remporté !

Campagne… À la campagne.

Les communes de moins de 1 000 habitants ne doivent pas être très nombreuses à avoir été retenues pour étape lors de la dernière campagne présidentielle. Marcoux peut se féliciter de figurer au nombre de celles-ci. Il faut dire que le candidat que nous avons eu le plaisir d'accueillir à la Salle des Fêtes en ce 2 février 2017 ne laisse pas indifférent : Jean Lassalle est en effet un Personnage à part dans la politique : en 2006, sa grève de la faim victorieuse de 39 jours pour protester contre la délocalisation d'une usine de 150 salariés de sa circonscription est restée dans les mémoires.

JEAN LASSALLE

Son franc-parler et ses multiples interventions à l'Assemblée Nationale pour la défense des communes rurales, dénonçant notamment la dégradation, voire la disparition des services publics dans les campagnes, l'ont fait apprécier même d'élus qui ne sont pas de son bord. En 2013, il a entrepris un Tour de France à pied de 5 000 km à la rencontre des Français « oubliés » et consigné leurs griefs et aspirations dans un rapport remis en avril 2014 au président de la République et aux présidents des deux Chambres. Farouche opposant à la loi NOTRe du 7 août 2015 sur le regroupement forcé des communes, et la baisse concomitante de leurs moyens, dont nous constatons aujourd'hui le côté néfaste, il lui a semblé tout naturel de faire étape chez nous pendant sa campagne électorale. Cette soirée lui a permis, une fois de plus, d'exposer en détail ses points de vue aux personnes venues le soutenir.

Bien sûr, il lui a manqué quelques voix pour figurer au second tour, finissant quand même en 7ème position, en tête des « petits » candidats, mais on relèvera que c'est dans la Loire qu'il a obtenu un de ses meilleurs résultats.

Notre sous-préfet en visite à Marcoux

C'est en juin 2016 que Rémi Recio a été nommé sous-préfet à Montbrison, après avoir exercé ces mêmes fonctions à Guéret (Creuse) pendant trois ans. Cet après-midi du 22 mars, il poursuivait par Marcoux la visite des 136 communes de son arrondissement.

Un emploi du temps copieux l'attendait, avec en premier lieu la visite de l'entreprise C.K., premier employeur de la commune, guidée par son PDG Eric Reynaud. Il s'est montré très intéressé, se faisant expliquer plusieurs détails techniques entre autres. La découverte du Complexe d'Animation Rural qui suivait a tout autant retenu son attention, tant de par sa structure que par ses aménagements et ses multiples utilisations, puis ce fut celle du boulodrome couvert avant le retour au centre-bourg où nous avons pu lui présenter de visu le projet de réhabilitation de deux bâtiments communaux anciens en logements (ce qui, au passage, aura contribué sans doute à obtenir un aide complémentaire de l'Etat).

La suite du programme avait un côté plus touristique, avec en particulier une visite en voiture des hameaux du haut de la commune aux belles maisons en pierre ou en pisé.

Et c'est au restaurant « La Loge aux Vignes » que s'est terminé ce tour d'horizon. Après une visite de l'établissement qui vient justement d'être rénové et agrandi, c'est autour d'une petite collation raffinée, concoctée par Jean-Jacques, le maître des lieux, que nous nous sommes retrouvés pour une conclusion sympathique.

Nous avons ainsi pu faire un peu mieux connaissance : nous avons découvert un homme très ouvert, avec lequel nous nous sommes trouvé plusieurs affinités liées sans aucun doute à la ruralité, et avons noté chez lui un côté épicurien indéniable : il gardera l'adresse en mémoire. Lui de son côté a trouvé notre village très agréable, se montrant enchanté de ce contact, et nous a affirmé qu'il en conserverait un excellent souvenir.

Une MARPA à Marcoux ?….

Cette année 2017 aura été jalonnée par plusieurs épisodes dans la mise en œuvre du P.L.U. Parmi ceux-ci, celui du diagnostic du Programme Local de l'Habitat, publié cet été, retient plus particulièrement l'attention : il met en évidence plusieurs disparités entre notre secteur géographique et le département de la Loire en général.
D'abord en termes de vieillissement, avec une augmentation de + 2,2 % par an des plus de 75 ans, (c'est-à-dire deux fois plus que la population totale), et même de 4 % par an pour la tranche 60-74 ans !
Ensuite au regard des capacités financières des ménages, qui fait apparaître une nette distorsion entre les communes de plaine et les communes de montagne, dont nous faisons partie, avec des revenus sensiblement inférieurs pour la seconde catégorie.

Ce constat n'a fait que conforter les élus dans l'idée, déjà inscrite en filigrane pour les programmes d'action à venir, d'envisager la création d'une MARPA à Marcoux.

Concrètement, de quoi s'agit-il ? Simplement de proposer, dans le cadre du logement social, une structure permettant à des personnes âgées de rester à domicile, dans un environnement sécurisé, tout en ayant accès à des services de base (repas notamment). Cette structure porte le nom de MARPA, c'est-à-dire en clair : **M**aison d'**A**ccueil et de **R**ésidence pour **P**ersonnes **A**utonomes. L'instruction du projet relève de la MSA, qui a été l'initiatrice de cette formule spécialement étudiée pour la population rurale. Sa gestation, depuis les études de faisabilité jusqu'à l'ouverture, est de l'ordre de 4 à 5 années. La réalisation et l'exploitation sont confiées aux acteurs habituels du logement social. Les logements, (T1 bis ou T2 pour les couples), tous de plain-pied avec terrasse ou jardinet, sont prévus pour 25 résidents au maximum, originaires de la commune et des communes limitrophes en priorité. Pour exemple, l'une des toutes premières avait été réalisée il y a quelques années par la commune de Saint-Martin-la-Sauveté. Les retombées en matière économique ne sont pas négligeables puisque la création d'une MARPA s'accompagne de la création de six emplois en équivalent temps plein en moyenne.

Ce projet est donc maintenant sur les rails. Vous serez bien sûr tenus au courant au fur et à mesure de son avancement.

Un trophée pour le circuit des croix

Le 13 avril 2017, lors de la cérémonie « Trophées des Maires de la Loire », catégorie « Coup de Coeur», organisée par l'AMF42 (Association des Maires de France), le Président Jean-François Barnier a remis le trophée au premier édile de Marcoux, Pierre Verdier, au titre « du développement économique et du commerce ».

Trophée, suite

Ce trophée récompense l'initiative du conseil municipal et de ses habitants pour la création du sentier de découverte intitulé « Circuit des croix ».
A cette occasion, Pierre Verdier a rappelé les objectifs de ce projet.
Premier objectif d'ordre culturel : D'une part permettre la restauration de ce petit patrimoine oublié comprenant une vingtaine de croix sur la commune. D'autre part assurer la sauvegarde de la mémoire collective qui s'y rattache avec le concours des anciens du village. Un livret des parcours (6,5 et 16,5 kilomètres) est toujours disponible au prix de 1,5€ en mairie, à La Loge Aux Vignes, à l'office du tourisme de Boën et gratuitement sur le site internet du village.
Deuxième objectif d'ordre touristique et économique : inciter les marcheurs et randonneurs à parcourir les chemins du village et découvrir les paysages et points de vue variés qu'ils offrent. Par la même occasion, attirer cette clientèle au restaurant du village avant ou après la découverte des circuits.
Bien que la mise en œuvre de ce projet soit récente, le circuit des croix commence à rencontrer quelques succès ce qui, nous l'espérons, s'amplifiera à l'avenir.

Pour télécharger le livret : http://www.villagedemarcoux.fr

Merci Madame la Sénatrice !

Lorsqu'elle a été élue pour la première fois en 2011 au Sénat, Cécile Cukierman y a indéniablement apporté un vent de fraîcheur. Du haut de ses 35 printemps - ce qui faisait d'elle la benjamine du palais du Luxembourg - elle mettait à mal les clichés habituels sur cette docte assemblée. Depuis ce temps, nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion d'apprécier sa conscience « professionnelle », son énergie et son efficacité. En particulier, c'est en grande partie grâce à elle que la commune a pu récemment faire l'acquisition d'un nouveau tracteur.

Il était bien normal que nous la remerciions de ce geste, et c'est ainsi que nous l'avons invitée ce lundi 20 novembre pour procéder, en quelque sorte, à l'inauguration de ce bel outil.

Restaurant
La Loge aux Vignes
Une cuisine authentique

Bienvenue au **Restaurant "La Loge Aux Vignes"**, installé au bourg de **Marcoux**, au **cœur du vignoble Forézien**.

Venez **déjeuner** et **dîner** dans une ambiance raffinée, conviviale et chaleureuse, chez le chef Jean-Jacques et toute son équipe.

Nous disposons de trois salles **climatisées**, une salle panoramique, pouvant accueillir **16 personnes** ; d'une salle de restaurant semi-gastronomique sobre, élégante et raffinée, ayant une capacité d'accueil de 30 couverts ; et pour finir d'un salon privatif à l'étage pour vos réunions, fêtes de famille, etc. **Pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes.**

Nous possédons également une terrasse d'été, pouvant accueillir 50 personnes environ, celle-ci donne sur **une vue panoramique magnifique, illuminée entre autres par le Prieuré du Pic de Montverdun…**
Nous sommes aujourd'hui équipés, d'une **cuisine totalement rénovée, ouverte sur les salles de restaurant, ou chacun de vous, pourra à sa convenance, venir voir le chef créer…**

Toute l'équipe de La Loge aux Vignes est impatiente de vous accueillir, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que ses meilleurs vœux pour l'année à venir.

Bien sûr, en marge de cet épisode, nous avons pris le temps de lui faire faire un « tour du propriétaire » du village et de lui en présenter tous les atouts, avec au passage une halte gastronomique obligée à la Loge aux Vignes. Nul doute qu'elle gardera un bon souvenir de sa visite à Marcoux, et que nous poursuivrons notre collaboration avec elle, (tout comme avec ses collègues sénateurs de la Loire), puisqu'elle vient justement d'être réélue pour un nouveau mandat de 6 ans. Une réélection qui prouve, entre parenthèses, qu'elle avait fort bien assumé sa fonction jusque-là.

Information – Communication

Nombre d'entre vous vont déjà sur le site de la commune (www.villagedemarcoux.fr) afin de s'informer sur la vie de notre village.
Nous essayons de parler un maximum de ce qui se passe chez nous. C'est ainsi que le Maire et un adjoint se sont retrouvés sur France Bleu pour évoquer la situation de la commune et parler du Circuit des Croix. Monsieur le Maire a également présenté le village sur TL7 dans l'émission 7' minutes chrono.

Vous pouvez retrouver ces interventions sur le site de la commune, ainsi que toutes les informations sur la mairie. L'actualité régulière du territoire ligérien se retrouve également sur Facebook (http://fb.com/marcoux)

Nous faisons notre possible pour vous tenir au courant. N'hésitez pas à vous informer et à nous faire part de vos souhaits en matière d'information, soit sur le site de la commune, soit à la mairie.

Mise en place de l'adressage

Cela paraissait tout simple il y a un an : souvenez-vous… Après avoir recueilli vos suggestions sur le registre déposé à cet effet en mairie au mois de janvier, nous avons pu assez rapidement trouver un nom aux 57 routes, rues et chemins du village et de ses hameaux. Il ne restait plus qu'à recenser les quelques 400 logements de la commune, effectuer les métrés pour leur donner un numéro, et le tour était joué ! Eh bien non, ça ne s'est pas tout à fait passé comme çà… Nous avions fait abstraction des embûches ou contraintes administratives... Vive la France ! Il a d'abord fallu disséquer les centaines de tronçons de chemins figurant au cadastre, puis reconstituer les voies actuelles, en évitant de leur donner des appellations similaires (impossible par exemple de faire figurer à la fois « hameau de Prélion » et « route de Prélion », G.P.S. oblige…). Défaire pour refaire, on a l'habitude : on connaît çà très bien, avec le PLU par exemple… Enfin bref, l'installation des plaques n'a pu commencer qu'en novembre, suivie de celle des numéros en décembre. En ce début d'année, tout semble être enfin à peu près terminé. Il nous aura donc fallu quand même 12 bons mois pour voir le bout de cette aventure…

Petit rappel à toutes fins utiles : n'oubliez pas d'effectuer les démarches obligatoires ou tout simplement conseillées figurant dans la circulaire que vous avez reçue fin novembre.

La Salle des Fêtes

Pour tous vos événements, tels que Mariage, Baptême, Pacs, Anniversaires, fêtes de quartier, de famille, le Complexe d'Animation Rural est à votre disposition !

Pour le stationnement de vos véhicules, le parking du haut est équipé de projecteurs, et le revêtement de sol, récemment refait, permet de garder ses chaussures de soirée au sec !

Située : 400 impasse de la Pinée

TARIFS 2018 - Location de Salle

Location de salle pour les week-ends du vendredi 18 h 30 au dimanche 21h00.

Grande Salle avec Cuisine	Grande Salle sans la Cuisine	Salle du Haut
Habitant de Marcoux.....320€ Extérieurs.....560€ Associations* 1ère location.....70€ .....locations suivantes.....170€ Dont 70 € de forfait ménage	Habitant de Marcoux.....255€ Extérieurs.....445€ Associations * 1ère location.....55€ ..... locations suivantes.....125€ Dont 55€ de forfait ménage	Habitant de Marcoux.....125€ Extérieurs.....225€ Dont 25€ de forfait ménage Associations* .....GRATUIT Pas de frais de ménage

* Réservé aux associations Marcousates subventionnées par la municipalité.

La journée Portes Ouvertes !

Retour sur un évènement majeur pour la Salle des Fêtes !

Le 30 avril 2017, la salle était sur son « 31 ». Préparée à recevoir de nombreux visiteurs, trois tables étaient dressées sur des thèmes différents. Le but de cette journée était de faire connaître la salle, ses atouts et ses disponibilités.

Une dizaine de couples et familles se sont succédé et ont permis deux locations dans la foulée. Nous pensons recommencer cette journée en 2018.

HAKAWERK

Nous vous proposons une large gamme de produits pour un entretien parfait de votre linge et de votre maison ainsi que des produits cosmétiques de très haute qualité.

Nous vous proposons une large gamme de produits à usage quotidien pour la maison ou pour le corps. Nous utilisons ces produits régulièrement, notre peau entre tous les jours en contact direct avec eux et quotidiennement les composants de ces produits s'écoulent dans les eaux usées pour finalement finir leur course dans notre environnement.
Voici donc d'excellentes raisons qui nous guident depuis longtemps à réfléchir sur ce que nous exigeons pour notre peau, notre environnement, et par là même notre santé.

EFFICACITÉ, ÉCONOMIE, ÉCOLOGIE

VOTRE CONCESSIONNAIRE A **MARCOUX** : **DOMINIQUE CHAZELLE**
208 HAMEAU DE PRELION 42130 MARCOUX
TEL. : 04 77 97 53 11 OU **06 80 08 65 09**
SIRET : 410 838 51 00019 APE 26 G

Une agglomération au service des habitants et des communes

Loire Forez agglomération est née le 1er janvier 2017, elle rassemble 88 communes, issues de la Communauté d'agglomération Loire Forez et des communautés de communes des Montagnes du Haut-Forez, du Pays d'Astrée et du Pays de Saint-Bonnet-le-Château.

Dans la continuité des actions engagées, Loire Forez agglomération souhaite catalyser les énergies locales pour dynamiser durablement le territoire et répondre efficacement aux attentes de ses 110 000 habitants.

Vers une harmonisation des services sur l'ensemble du territoire

En 2017, les élus ont fait le choix de conserver, de manière provisoire, l'ensemble des actions et services tels qu'ils étaient assurés les années précédentes par les anciennes communautés.

Tout au long du 1er semestre, élus et agents de l'agglomération et des communes ont travaillé ensemble à dessiner la feuille de route du nouveau territoire, faisant d'une obligation réglementaire une opportunité pour développer le territoire et gagner encore en attractivité.

4 intentions stratégiques définissent aujourd'hui le projet politique jusqu'en 2020 :

- Favoriser une citoyenneté ambitieuse
- Entretenir et accompagner une dynamique économique positive en plaine comme en montagne
- Capitaliser sur une position géostratégique et touristique favorable
- Garantir et préserver le cadre de vie et l'environnement par un aménagement durable du territoire

En 2018, il s'agira d'élargir certaines compétences sur l'ensemble des 88 communes : voirie, éclairage public, assainissement, réseau culturel territorial. Une réflexion est également en cours sur la manière d'exercer la compétence enfance-jeunesse.

Ce travail progressif vise à proposer des services adaptés, améliorant la qualité de vie des habitants au quotidien.

Un plan local d'urbanisme intercommunal construit en collaboration étroite avec les communes

Afin de conforter les qualités du cadre de vie du territoire, l'ancienne Communauté d'agglomération Loire Forez (45 communes) avait lancé l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

En 2017, les élus communautaires ont choisi de poursuivre le travail entrepris et de finaliser un document unique pour les 45 communes qui s'étaient engagées dans cette démarche, en laissant aux autres communes le temps de s'approprier le sujet.

En parallèle, Loire Forez agglomération assure le pilotage des procédures (modifications ou révisions) sur les PLU communaux de l'ensemble du territoire (88 communes). Le PLUi est un document transversal, qui concerne les domaines de l'habitat, du développement économique, de la mobilité, de l'environnement, etc. Il permettra de planifier

Bennes du Centre

LOIRE SOUDURE S.A.S. - BENNES DU CENTRE
50 Impasse des Entreprises **42130 MARCOUX**
Tél. :04 77 97 40 20 – Fax. : 04 77 97 44 72
Email : loire.soudure@wanadoo.fr
Site : www.loiresoudure.com

l'aménagement du territoire de manière cohérente et ambitieuse, pour répondre aux besoins des habitants, assurer le développement local, tout en respectant l'environnement. Il constitue un outil essentiel pour la mise en œuvre du projet global communautaire.

En 2017, les orientations générales ont été formulées et discutées dans les conseils municipaux ainsi qu'en conseil communautaire. Les résultats de ces débats seront pris en compte dans le projet d'aménagement et de développement durable, qui constituera l'une des pièces de référence du PLUi.

En 2018, les habitants et usagers seront associés au projet. Leurs avis sont essentiels pour bâtir un document répondant à leurs attentes et leurs besoins. Plusieurs outils seront déployés : réunions publiques, outils numériques, documents d'informations, expositions, etc.

L'approbation du PLUi est prévue pour fin 2019. Dans un second temps, Loire Forez agglomération s'engagera dans l'élaboration d'un PLUi à l'échelle des 88 communes.

Loire Forez agit pour la qualité de l'eau

A partir du 1er janvier 2018, Loire Forez agglomération gèrera l'assainissement sur l'ensemble du territoire. Le saviez-vous ? Cela représente 168 stations d'épuration et quelques 1 500 kilomètres de réseaux à gérer sur les 88 communes.

Loire Forez assure également la gestion des assainissements individuels. Dans le cadre d'un projet neuf, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) contrôle en amont la conception technique, suit la réalisation des travaux et vérifie la conformité de l'installation. Pour les installations existantes, le service établit un diagnostic de l'installation et vérifie son bon fonctionnement tous les 6 ans.

A noter : l'Agence de l'eau Loire Bretagne a mis en place une aide financière pour faciliter la mise en conformité des installations. Pour cela, les usagers doivent être propriétaires avant le 1er janvier 2011 et posséder un système de traitement datant d'avant 2009. A ce jour, cette subvention s'élève à 60% du montant des travaux (plafonnés à 8 500 € TTC, soit une aide maximum de 5 100 €).

Attention ! Ce dispositif arrive à échéance le 31 décembre 2018 et sa reconduction n'est pas assurée à ce jour. Si vous envisagez de réhabiliter prochainement votre installation d'assainissement, contactez sans tarder Loire Forez pour vous accompagner dans votre demande de subvention.

Dans un souci écologique et économique, Loire Forez agglomération innove également dans la manière de traiter les eaux pluviales. Désormais, les eaux de pluie sont infiltrées au plus près du point de chute au moyen d'espaces végétalisés et de revêtements poreux. Une fois régulées, les eaux en excès sont directement acheminées vers les rivières. Cette approche permet aussi de végétaliser l'espace urbain.

3 voies de circulation ont bénéficié de ce type d'aménagement en 2017: la rue du Midi à Craintilleux, le chemin des Lièvres à Veauchette et la rue centrale à Saint-Georges Haute Ville.

Contacts utiles :

- Pour tout problème d'assainissement collectif (bouchage, nouveau branchement, etc.) : Tél. 04 26 54 70 90 – Mail : assainissement@loireforez.fr

- Pour tout problème concernant la facturation de l'eau et l'assainissement : Mail : eauassainissement@loireforez.fr
- Pour toute question sur l'assainissement non collectif (réhabilitation d'installations, subventions, etc.) : Tél. 04 26 54 70 60 – Mail : assainissement@loireforez.fr
- Pour toutes ces questions, Loire Forez agglomération vous accueille rue de Laplatte à Montbrison, dans la zone des Granges (navette urbaine, arrêt 10 ou 11).

Optimiser la collecte des déchets

« Territoire zéro déchet, zéro gaspillage », Loire Forez agglomération s'est engagée dans une démarche ambitieuse de prévention, de réutilisation et de recyclage des déchets. Trier davantage et produire moins de déchets contribuent à préserver les ressources naturelles, à économiser de l'énergie et à moins polluer l'air et l'eau.

Loire Forez gère notamment la collecte des déchets ménagers et des déchets issus du tri sélectif (papier, carton, emballages plastiques et métalliques). Les 4 anciennes communautés procédaient de manière différente pour ces collectes : en porte à porte (containers gris et jaunes) et/ou en points d'apport volontaire. Pour l'instant inchangées, ces modalités de collecte seront harmonisées à l'automne 2018. Une information spécifique sera diffusée ultérieurement.

A noter : le calendrier 2018 de collecte des déchets sera distribué en boîtes aux lettres à partir du 18 décembre 2017, avec le prochain numéro de *Loire Forez mag*. Des exemplaires seront également disponibles en mairie ou en téléchargement sur le site internet www.loireforez.fr.

Vous avez une question sur la collecte et le tri des déchets ?
Contactez le n° vert 0 800 881 024

Habitat : accompagner vos projets de rénovation

Vous envisagez des travaux de rénovation de votre logement ancien ? Loire Forez agglomération vous propose un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet pour le montage des dossiers et pour les demandes de subventions. Vous pourrez également bénéficier d'une aide financière en fonction de vos ressources.

Votre projet de rénovation peut concerner des travaux de performance énergétique (isolation, chauffage, ventilation, etc.), des travaux de réhabilitation (gros œuvre, électricité, sanitaires, etc.) ou des travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie (monte-escaliers, aménagement de la salle de bains, création d'une chambre au rez-de-chaussée, etc.).

✓ **Rencontrez un conseiller lors des permanences** organisées sans rendez-vous à Montbrison, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Jean-Soleymieux et Usson-en-Forez.

EURL Yves GAYRAUD
Electricité générale

Chauffage électrique ventilation
RGE pompe à chaleur
Chauffe-eau thermodynamique

TEL : 06 79 89 88 40
40 ans d'experience

- ✓ **Pour connaître les lieux et horaires des permanences ou pour vous informer, contactez un conseiller par téléphone** au 04 77 43 08 80 **ou par courriel :** habitat.loireforez@soliha-loire.fr

Le Très Haut Débit arrive chez vous

Pour conforter l'attractivité et la compétitivité du territoire, Loire Forez a fait le choix du Très Haut Débit. La fibre optique offrira des débits plus élevés et de meilleure qualité, permettant d'accéder aux dernières offres internet multiservices et aux futurs nouveaux usages (télétravail, télémédecine, téléassistance, etc.).

Le déploiement s'effectue de manière progressive et couvrira l'ensemble du territoire (88 communes) d'ici à 2020, quel que soit le lieu (centre-ville, bourgs, hameaux, sites isolés). Les travaux concernent en priorité les secteurs ayant actuellement les débits internet les plus faibles.

Aujourd'hui, la fibre optique est arrivée dans plusieurs quartiers des communes de Apinac, Bard, Bonson, Bussy-Albieu, Champdieu, Chazelles-sur-Lavieu, Chenereilles, Ecotay-l'Olme, Essertines-en-Châtelneuf, Estivareilles, Gumières, La Côte-en-Couzan, La Tourette, La Valla-sur-Rochefort, Lavieu, Lérigneux, Lézigneux, Luriecq, Magneux-Haute-Rive, Marols, Merle-Leignec, Montbrison, Mornand-en-Forez, Pralong, Roche, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Cyprien, Saint-Didier-sur-Rochefort, Saint-Etienne-le-Molard, Sainte-Foy-Saint-Sulpice, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Julien-la-Vêtre, Saint-Just Saint-Rambert, Saint-Laurent-Rochefort, Saint-Thomas-la-Garde, Soleymieux, Saint-Thurin, Usson-en-Forez, Veauchette, Verrières-en-Forez.

D'ici au printemps 2018, 45 % des secteurs seront raccordables à la fibre optique. Des réunions publiques sont organisées pour chacun des secteurs pour vous informer des modalités pratiques pour l'installation d'une prise individuelle dans votre habitation ou votre local professionnel.

Les travaux de raccordement et d'installation de la prise individuelle sont pris en charge par les collectivités et sont donc gratuits pour les usagers (sous réserve que le passage de la ligne fibre soit libre de tout obstacle en extérieur et à l'intérieur du bâtiment).

Pour suivre le déploiement du Très Haut Débit et tester votre éligibilité, rendez-vous sur www.thd42.fr ou téléphonez au 08 10 14 00 42.

38 médiathèques-ludothèques à votre service

A partir de 2018, le réseau des médiathèques-ludothèques s'élargit progressivement. Dès le 1er janvier, il intègrera la médiathèque à Noirétable et la ludothèque à Saint-Bonnet-le-Château. Il sera alors composé de 3 médiathèques Loire Forez, de 33 bibliothèques municipales ou associatives et de 2 ludothèques. Ouvert à tous, ce réseau culturel entend favoriser l'accès à la lecture et aux loisirs en tous points du territoire. Ainsi, Loire Forez met à disposition du public plus de 240 000 livres, BD, CD, DVD, partitions, jeux et jouets... Toute personne résidant, étudiant ou travaillant sur le territoire peut en bénéficier gratuitement. En moyenne, 35 000 prêts sont

LUCKY IMPRIMERIE

CHAZELLE - BONFILS

MAÇONNERIE

23, bd Honoré-d'Urfé
42130 **BOEN-SUR-LIGNON**
Tél. **77.24.46.20**

S.A.R.L. au capital de 50.000 frs — SIRET : 345 399 844 00017 — Code APE : 5560

effectués chaque mois par quelques 20 500 abonnés. Grâce à cette interconnexion, les adhérents peuvent réserver et faire livrer gratuitement un document dans la bibliothèque de leur choix.
L'adhésion permet également de profiter de services innovants : programmation d'activités culturelles diversifiées, ressources numériques à distance (presse, Code de la route, méthodes d'apprentissage des langues...).
Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.mediatheques.loireforez.fr

Ludobus : des escales au plus proche de chez vous

Le jeu est une activité essentielle pour le développement de l'enfant, mais aussi comme créateur de lien social permettant de favoriser les rencontres interculturelles et intergénérationnelles.

2 ludobus sillonnent le territoire pour permettre aux familles éloignées des ludothèques (situées à Montbrison et Saint-Bonnet-le-Château) de profiter des 4 500 jeux et jouets de la collection. Vous pourrez les emprunter gratuitement avec votre carte de lecteur du réseau des médiathèques-ludothèques.

Consultez le calendrier de passage des ludobus sur www.loireforez.fr

Loire Forez agglomération
17 boulevard de la préfecture – CS 30211 - 42605 MONTBRISON
Tél. 04 26 54 70 00
Mail : agglomeration@loireforez.fr
www.loireforez.fr

Cette année, l'école publique de Marcoux accueille 65 élèves répartis dans 3 classes. L'équipe enseignante reste stable, les rythmes scolaires restent inchangés.

Mme Larivière s'occupe des PS-MS-GS, elle est complétée par M Lachat le mardi. M Pouly encadre la classe de CP-CE1 et assure la direction d'école. Mme Chambron a en charge la classe de CE2-CM1-CM2. Mme Guillot, titulaire remplaçante, est toujours rattachée à l'école où elle intervient quand elle n'est pas appelée sur un remplacement.
L'année scolaire 2016-2017 s'est terminée par une exposition du travail fait par les élèves, suivie d'une fête de l'école le mardi 4 juillet. Cette journée a permis à tous de passer un bon moment.

L'année 2017-2018 devrait permettre à l'école de mettre en route un espace numérique de travail, plate-forme numérique d'échanges entre l'école et les familles.

De nombreux projets seront réalisés grâce au soutien de nos partenaires : les familles, le sou des écoles et la mairie.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée 2018, merci de prendre contact avec M Pouly pendant les horaires d'ouverture de l'école.

Tous les élèves et le personnel de l'école souhaitent une très bonne année 2018 à tous les habitants de Marcoux.

Les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 lors du premier cross de Goutelas

Accueil Périscolaire de Marcoux

ANNEE SCOLAIRE 2017 – 2018 : 65 enfants inscrits
Entre 30 et 40 enfants fréquentent les TAP

Le gouvernement nous a averti début juillet que nous aurions le choix dès la rentrée 2017 de revenir à la semaine des 4 jours en demandant une dérogation ou de rester à 4 jours 1/2 .
Les délais étant trop courts pour prendre une décision réfléchie ; nous avons fait le choix de la semaine à 4 jours ½ en maintenant les TAP gratuits.

Pour la rentrée 2018, nous avons jusqu'au 10 février 2018 pour prendre une décision ; celle-ci sera principalement liée à la subvention que nous verse l'état pour les TAP (elle est de 50 euros par enfant) . Nous ne savons pas encore si elle sera maintenue.

Pour cette année, Catherine, Chantal et Isabelle animent toujours les TAP dans la continuité des années antérieures.
Le gymnase de BOEN nous a remis à disposition du matériel pour pratiquer des activités sportives.
Les bénévoles de la bibliothèque interviennent toujours une fois par mois auprès des grandes sections pour un temps de lecture.

Grâce au Centre Social de Montbrison qui nous a prêté gratuitement une malle pédagogique « abeilles », Antoine COLOMBO anime des ateliers sur la pollinisation, la vie de l'abeille et les menaces qui planent sur l'abeille aux CM1 et CM2 pendant 12 séances.

Pour les fêtes de fin d'années les enfants vont décorer le sapin installé sur la place du village et les rues.

Nous avons aussi recours à des intervenants extérieurs :

- ✓ Danses folkloriques avec les FARDELETS DU FOREZ pour les CE2 – CM1 et CM2
- ✓ Chants avec 3 P'TITES NOTES DE MUSIQUE pour les CP et CE1
- ✓ Sport boules avec L'AMICALE BOULE DE MARCOUX pour les CM1 et CM2
- ✓ Cirque avec Fabien GRACI, ECOLE DES ARTS DE LA COSTA pour les CE1 et CE2

Les enfants et le personnel communal vous souhaitent une très bonne année 2018

Apiculture

Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue**.

Elle participe à :

- ✓ La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- ✓ La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- ✓ La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1er septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2017. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2017)

Le Frelon Asiatique

Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSi et FREDONii) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

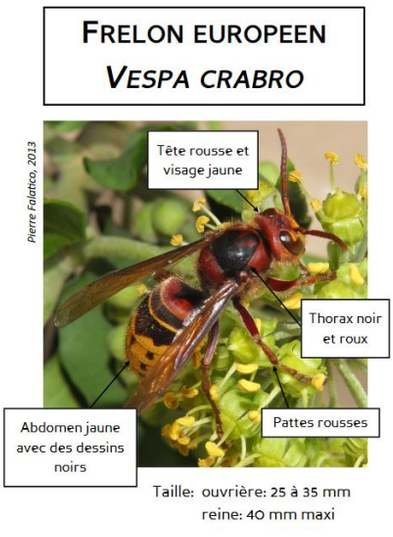

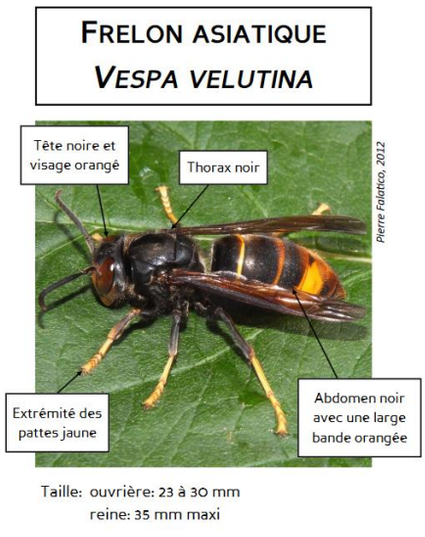

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :
GDS 42 : 04 77 92 12 38 / contact.gds42@reseaugds.com

FREDON : 04 37 43 40 70 / frelonasiatique@fredonra.com
Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !
Dr Prémila CONSTANTIN
Vétérinaire pour la section apicole GDS Rhône-Alpes

iFRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire
iiFREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Classes en 7

. . . Classes en 7 . . . ?

« Présentes . . . ! »

Le 11 novembre 24 conscrits(es) des classes en 7, accompagnés(es) de leurs conjoints(es) et enfants, ont répondu à l'appel pour fêter leurs retrouvailles. Les drapeaux en ce jour de mémoire ont été remplacés par des colliers de fleurs dont chaque couleur représentait les années (par tranche de 10) de 1947 à 2007. Le rendez-vous était donné au restaurant de La Loge aux Vignes pour partager le traditionnel banquet . . .Certes le repas était vraiment délicieux mais . . .mazette... quel chariot de desserts . . .nos papilles en frissonnent encore . . .Les discussions allaient bon train, les photos défilaient pour évoquer le temps passé . . .Plein de souvenirs, de sourires et de rires . . . Nous avons même chanté et même dansé . . .Puis la nuit arrivant nous nous sommes quittés ravis, remplis d'enthousiasme pour les 10 prochaines années . . . .

😊😊😊 Tout de même, pour que ce moment festif soit une réussite il a fallu pas moins de 3 réunions avec une dizaine de bénévoles, bien investis. La répartition des tâches fut bien menée par tous les présents avec de bonnes implications d'où le succès de cette journée. Nous ne pouvons que les remercier . . .

Enfin pour clore les classes en 7 de 2017 et mettre tout le monde de bonne humeur . . .
Une de nos conscrites de . . .ans (l'âge d'une dame ne se dit pas) pleine d'humour affirma :
« De toute façon il y avait que les plus beaux . . . ! »

elior restauration
Cuisine centrale de Saint Etienne
18 rue Francis de Préssenssé
✆ 04 77 43 24 50

« On s'était donné rendez-vous dans 10 ans, même jour, même heure, même pommes,
on verra bien quand on aura X ans sur les marches de la place de Marcoux…..
Combien seront là 4, 3, 2, 1... 0 ?
Tiens si on s'donnait rendez-vous dans 10 ans » *Bruel détourné…..*
Les Classes en 7 vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Joyeux Noël et Bonne année

… Laissons place aux Classes en 8….

Une CUMA c'est une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole. Des agriculteurs se regroupent pour acheter du matériel et le rentabiliser du mieux possible afin de diminuer les coûts de mécanisation des exploitations, ce qui serait impossible à gérer en équipement individuel. Cette diminution de charges permet d'alléger les coûts de production.

Dans la conjoncture actuelle, où la baisse des prix des produits agricoles est continue, nos organisations coopératives sont vitales pour permettre à l'agriculture de dégager un revenu et donc de conserver un maximum d'exploitations sur nos communes. Notre mouvement est un maillon essentiel dans l'amélioration des conditions de production et de travail en agriculture. Les CUMA contribuent à la vulgarisation de nouvelles techniques et à l'adaptation des équipements en matériels performants. Les CUMA ont aussi le souci de l'environnement avec la mise en place d'essais de matériels innovants pour des pratiques agricoles toujours plus respectueuses de la nature. La vérification est aussi très suivie notamment pour les pulvérisateurs afin qu'ils fonctionnent bien et restent précis longtemps.

La CUMA de Marcoux regroupe une trentaine d'adhérents sur notre commune et les communes avoisinantes. Elle possède une vingtaine de matériels pour l'ensemble des travaux de la terre allant du semis à la récolte. Le matériel est stocké sous deux hangars, route des Merlains et chemin des Grandes Rases (derrière CK Industrie). Ce dernier est un local inter-CUMA.

Néanmoins le travail des agriculteurs est étroitement lié avec les saisons et la météo. L'utilisation en commun de ces matériels oblige parfois à travailler la nuit, le week-end ou le lendemain d'une pluie, ce qui peut occasionner des nuisances comme le bruit ou des routes terreuses. Nous en sommes bien conscients et nous nous efforçons de limiter au maximum ces inconvénients pour que chacun trouve une place agréable dans notre bel environnement rural.

Jean-Luc DURAND, président CUMA de MARCOUX

Voici un extrait de l'ouvrage "MARCOUX, Notes et souvenirs" écrit par Noël et Jeanne Durand aux éditions "Cahiers de village de Forez - Centre culturel de Goutelas" paru en 2010.

Il est rapporté dans l'ouvrage le témoignage écrit du curé de Marcoux, Jean Chapelle, qui prit sa retraite en 1765 après avoir dirigé la paroisse pendant trente-trois ans.

"*A Marcoux, pendant les 6, 7, 8 et 9 juillet 1753, la chaleur torride force les moissonneurs à abandonner leurs travaux, grillant les potagers et les feuilles des arbres, faisant fondre les cierges allumés pour le service divin et étouffant les poissons de la Loire.*

Cette année 1753, et au mois de juillet, les observateurs ont prétendus que le soleil était si chaud qu'il ne s'en falloit guère qu'il ne fût au point du brûlant. En effet, de mémoire d'homme, on n'avoit jamais vu un temps si chaud ; il commença le vendredy 6 juillet et augmentant, continua le samedy, et le dimanche la chaleur fût la plus violente.

Le samedy, jour de moisson dans ce pays, les deux tiers des moissonneurs ne peurent point soutenir la chaleur et quittèrent de moissonner, et le samedy au soir et le dimanche un grand nombre de personnes furent malades pour avoir trop beu pendant la journée. A vêpres et à la messe, les cierges ne pouvoit se soutenir à cause de la grande chaleur, et s'écrasoit et tomboit. Les herbes potagères, comme blette, salade et le este, furent en partie grillées du côté du soleil. Quantité de feuilles de nos noyers furent aussi grillées du côté du soleil, les unes toutes entières et les autres à moitié. L'eau de la Loire fût si chaude que quantité de poissons, comme saumon et autres poissons, vinrent crever au bord sur le sable. Des chevaux de carosse tombèrent roides sur le pavé de Paris. Le Lundy après midy s'ensuivit des éclairs de tonnerres effroyables, il commença à tomber quelque peu de grosse grêle à Essartine et de là dans la plaine, mais le vent des nuages passa les montagnes du Lionnois et ravagea et ruina grand nombre de paroisses dans le Lionnois. On trouva des grêles qui pesoient jusqu'à six livres.

Quand nous ouvrions la porte de notre salle, il sembloit qu'on respiroit une fournaise de feu, nos chandelles ne pouvoient point tenir droite dans le chandelier ; on voyoit venir des habitants pour assister aux offices en chemise ayant leurs habits sur l'épaule. Des femmes dans l'église sortoit leurs mouchoirs du coup ce qui faisait rire les gens.

Pour moi, je ne peut point soutenir dans ma chambre la nuit du dimanche au lundy, et je couché dans la salle sur quatre cheize. En un mot, deux degrés de chaleur de plus, on prétend que le soleil auroit été brûlant".

Les Associations

Le Comité des Fêtes

Cela devient un leitmotiv : chaque année nous faisons le même constat, et celle-ci n'y a pas dérogé. La relative pénurie d'effectifs ne nous avait pas autorisé à envisager d'autres manifestations que celles déjà inscrites au calendrier, mais fort heureusement celles-ci n'ont été que très peu perturbées par les intempéries, et se sont déroulées de façon globalement satisfaisante.

Si la **Marche du Vin Chaud** s'est révélée être un cru moyen, avec 650 randonneurs, les commentaires sur le livre d'or n'en ont pas pour autant été moins élogieux que d'habitude. Il est vrai que tous les rouages de l'organisation sont maintenant bien huilés…

Le **Concours de Pétanque** du mois de mai, qui n'a rassemblé que 26 doublettes, ne restera pas lui non plus dans les mémoires, si ce n'est pour l'excellente ambiance qui y régnait.

A contrario le **Ball-Trap** a connu un beau succès. Est-ce parce que nous avons dû lui trouver un autre écrin que celui du col de la Pelletière, la pollution engendrée ne faisant pas bon ménage avec le bétail ? Toujours est-il que le bois des Oeurs, au-dessus de Prélion, s'est avéré être un endroit idéal, apprécié par tous les concurrents ou simples spectateurs. Pour mémoire, on retiendra que pas moins de 6000 « pigeons » d'argile ont été lancés.

Pour ce qui concerne la **Fête Patronale**, qui constitue par évidence le morceau de bravoure des animations de l'année, la nouveauté résidait dans l'abandon, temporaire nous l'espérons, du traditionnel défilé de chars. Là aussi, les bonnes volontés voient leurs rangs se clairsemer d'année en année, ce qui est bien dommage car le succès de cette attraction est quasi garanti. Nous remercions les Fardelets d'avoir assuré la relève avec le brio qu'on leur connaît, assurant l'animation tout au long du dimanche, avec leur nouveau spectacle bien nommé « La Fête au Village ». Les spectateurs, et encore plus, ceux qui ont accepté d'être acteurs du spectacle, se souviendront aussi de la prestation remarquée de Thibaut Del Corral, illusionniste au talent indiscutable, et hypnotiseur surdoué de surcroît. Tant et si bien que l'affluence n'a pas faibli jusqu'en soirée où nous avons failli manquer de victuailles avec plus de 300 repas.

Enfin le **Vide-Grenier** restera forcément dans les annales : c'est la première fois en effet que nous avons enregistré un tel nombre d'inscriptions (156 pour être précis). Nous avons même dû refuser des exposants ! Toutes les conditions, avec en premier lieu un temps estival, étaient réunies pour faire de cette journée un succès. C'est bien ce qui s'est passé, tant mieux !

Voilà, résumées en quelques lignes, les distractions que vous a proposées le comité cette année. 2018 sera nous l'espérons tout aussi récréative, mais il y a malheureusement une ombre au tableau :

Lors de **l'Assemblée Générale**, le 24 novembre, pas moins de neuf personnes ont présenté leur démission, pour des raisons variées, mais toutes aussi respectables les unes que les autres. Est-ce un hasard ?… Notons quand même qu'en début de séance, une proposition avait été faite pour le versement d'une somme au CCAS. Dans l'idée, il s'agissait bien d'une participation ponctuelle, compte tenu du bon déroulement de cet exercice. La réaction pour le moins virulente de certains membres, refusant même que cette proposition puisse être mise aux voix, a jeté le trouble. Toujours est-il que cette vague de défections a fait que l'année s'est tristement terminée en « queue de poisson ». A l'heure où nous mettons sous presse, l'élection d'un nouveau bureau n'a pu avoir lieu. Il n'y a donc plus officiellement de Comité des Fêtes à Marcoux, mais nous sommes persuadés que, tel le Phénix, il ne tardera pas à renaître de ses cendres… On demande du sang neuf !

N'hésitez pas à nous contacter.

Au moment de la parution du présent bulletin, une solution aura peut-être été trouvée….

Malgré ces vicissitudes, gardons quand même le moral.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une

Bonne et Joyeuse Année 2018 !

Le Comité des Fêtes met à votre disposition du matériel en location pour vos journées ou soirées festives. Vous trouverez ci-dessous les montants pour ces locations :

MATERIELS :	BARNUM 13X 6m		Refroidisseur de boissons	Machine à Hot Dogs *	Cafetière 80 tasses *	Friteuse
	Ouvert	Fermé				
Particuliers (Montage à Marcoux)	100 €	110 €	15 €	30 €	10 €	20 €
Associations (Montage à Marcoux)	70 €					
Particuliers et Associations (Montage hors Marcoux)	180 €	200 €				

* Avec caution

Club des ainés ruraux

Depuis une année, le club a été mis en sommeil du fait de l'absence de personnes décidées à le prendre en charge.

Il est dommage que ce club qui fonctionnait bien et qui proposait des activités (belote, activités manuelles...) aux aînés ainsi que des sorties conviviales (thé dansant, visites, repas…) soit laissé à l'abandon à cause d'un manque d'engagement malgré le fait que la structure et les finances existent.

Nous rappelons qu'il peut y avoir plusieurs personnes responsables pour reprendre le club si cela est trop contraignant pour une seule. Il n'est pas impératif d'être un aîné rural pour participer à la gestion de ce club.

Nous lançons un appel aux personnes ayant l'envie de faire revivre un club dynamique, avec pourquoi pas de nouvelles idées, pour permettre ainsi à nos aînés de se rencontrer et se distraire.

2017 a été une année riche en évènements pour les Fardelets !

Nous avions en projet de présenter notre programme complet en spectacle, nous l'avons fait ! Nous avons présenté nos tableaux de la vie d'autrefois en son et lumière, et notre nouvelle partie : la fête au village ! Plus de 200 personnes sont venues nous applaudir ce 5 mars à la salle des fêtes de Boën.
Sachez que nous avons filmé le spectacle et des DVD sont disponibles auprès des Fardelets !

Nous avons également multiplié les manifestations avec en tête un week-end très festif à Rognonas près d'Avignon, dans le cadre de l'échange avec un groupe local. Nous les recevrons autour du 15 août 2018.
Nous avons participé sur le secteur à la fête du labour à Perreux, à la fête de Marcoux, à la marche du vin chaud, aux Marcilly de France, à la fête médiévale de St Haon le Chatel, aux Raillés à St Laurent, au château de Goutelas, etc.

Retrouvez l'agenda de nos sorties sur notre site internet : www.fardelets-du-forez.fr

La saison s'est terminée par notre « Journée Surprise ?? » cette année, sous le soleil, avec la découverte du musée du chapeau de Chazelles et de la roseraie de St Galmier !

Enfin, nous avons poursuivi notre collaboration avec la Mairie de Marcoux pour les TAP de l'école afin de sensibiliser les plus jeunes à nos traditions foréziennes : sessions en novembre / décembre 2017

Nous sommes toujours forts d'une soixantaine d'adhérents. La nouvelle génération est bien entraînée et active, puisque nous enregistrons l'adhésion de 10 enfants ! Nos répétitions ont repris, une fois tous les 15 jours, n'hésitez pas à nous rejoindre, l'ambiance est toujours bon enfant!

Nous avons beaucoup de projets pour 2018/2019 avec des échanges de groupes français et étrangers ! A suivre…

Les Fardelets, un groupe jeune et dynamique !

Amicale Boule de Marcoux

Co-président : Christophe VIBOUD : tél : 06 10 65 46 01
Yves GAYRAUD : tél : 06 79 89 88 40
Vice-président : Michel SOLIAC
Secrétaire : Stéphane DARAGON
Trésorière : Marie-Thérèse LESTRA

Assesseurs :

Régine DUMAYAS
Renaud DUMAYAS
Michel COPPERE
David DUCLOS
Fabien DELPRAT

L'amicale boule est ouverte le vendredi soir à 17h, le samedi et le dimanche à partir de 15 heures.
Possibilité de jouer en hiver, boulodrome chauffé.
Deux jeux intérieurs et 6 extérieurs.
Notre amicale comprend 14 licenciés et une quarantaine d'adhérents.

L'équipe Gérard BELEZY, Yves PEYRRESÂTRE, Pierre DUMAYAS, David DUCLOS encadre cette année les enfants des T.A.P. les 2,9,16,23,30 mars 2018 et le 6 avril 2018. Merci de partager votre passion.

La retraite sportive dans la discipline du tir à l'arc vient d'ouvrir une deuxième tranche horaire qui est le vendredi de 13H30à 15h30 en commun accord avec l'amicale boule en plus du samedi matin 10h 12h.

Finaliste du concours de boules le 25 Mars 2017 (concours et consolante)

ACCA

MARCOUX ACCA

Après 3 années d'efforts importants tout aussi bien dans la gestion du petit gibier, que dans l'organisation et la sécurisation des chasses collectives, et la gestion administrative de notre association, 2017 aura été une année pour reprendre notre souffle et profiter des efforts engagés. Le grand succès de l'année est la remontée de notre population de lièvres. Durant trois années nous avions volontairement stoppé la chasse de cette espèce et favorisé son retour par des actions menées dans le cadre de notre gestion globale du petit gibier.

2017 était donc un rendez-vous majeur pour enfin récolter le fruit de notre travail. À la mi-novembre 78 % de l'attribution liée au plan de gestion était atteinte. Le début de saison de chasse très sec a quelque peu retardé le démarrage des premiers prélèvements mais le quota devrait être atteint avant le jour fatidique de la fermeture.

Pour le reste du petit gibier notre action faisan-perdrix suit son chemin avec des difficultés cette année pour l'adoption des faisandeaux par les poules naines malgré la motivation des chasseurs qui s'en occupent.

Le grand absent reste le lapin de garenne. La réflexion sur une action de l'ACCA reste en cours mais demande beaucoup de volonté de la part de nos adhérents et 2017 ne semblait pas réunir toutes les conditions pour démarrer ce chantier…peut-être en 2018.

Nos chasseurs apprécient également la quête des oiseaux migrateurs, que ce soit pigeons, grives ou bécasses. Si pour les premiers la chasse se passe essentiellement de façon statique au passage des oiseaux, pour la bécasse en revanche notre territoire offre un biotope intéressant et des coteaux propices à une chasse sportive. Pour toutes ces espèces notre règlement a évolué ces dernières années pour permettre aux passionnés de pratiquer leurs traques automnales.

Côté grand gibier nous sommes attentifs à l'état sanitaire de la population de chevreuils qui s'est remise de la baisse connue ces dernières années. Après avoir limité nos prélèvements durant trois ans le quota d'attributions est revenu à la normale avec 22 unités.

Le sanglier est bien sûr un des gibiers très appréciés des chasseurs qui tentent de concilier sa présence avec les intérêts des agriculteurs susceptibles de subir les dégâts des suidés. L'organisation des battues permet aux chasseurs de se retrouver en nombre à la cabane de Pierre à Jard, et c'est l'occasion de déguster les spécialités concoctées par nos maîtres queux.

Il est aux portes de notre commune mais sa présence n'y est pas encore totalement avérée. Il s'agit bien sûr du cerf qui a pris ses quartiers non loin de Marcoux et a fait entendre sa voix près de Boën cette année à l'occasion du brame. C'est une nouvelle espèce que les chasseurs de Marcoux devront apprendre à connaître mais tout vient à point…

Les événements de l'année 2017.

Le 24 avril le troisième « **vide carnier** » était organisé, et le succès n'était pas au rendez-vous. Trop peu d'exposants et de visiteurs se sont déplacés. Cette brocante trop spécialisée pour intéresser un grand nombre de personnes ne sera pas organisée en 2018.

Le 29 juillet, le traditionnel concours de **pétanque** a rencontré un vif succès, 60 doublettes s'étaient inscrites pour s'affronter sur le terrain de la salle polyvalente.

Pour 2018 / 2019 :

L'effectif de l'ACCA : comme en 2016, c'est la stabilité en 2017 avec 42 adhérents. Signe encourageant, depuis 3 ans, des jeunes chasseurs de moins de 25 ans rejoignent en nombre notre association. Nous accueillerons avec plaisir de nouveaux sociétaires habitants de la commune.

Réflexion en cours pour une nouvelle manifestation en remplacement du Vide Carnier.

E.S.C.M Entente Sport Champdieu-Marcilly

Je voudrais avant de commencer, avoir une pensée pour 2 personnes qui ont marqué leur passage dans la vie du club. Cette année 2017 coïncide avec le 20ème anniversaire du décès de Robert PERRET, dirigeant des équipes de jeunes et boute-en-train des équipes seniors au sein desquelles il évoluait. Le 21 novembre, la grande famille du foot était rassemblée en l'église de Marcilly-le Chatel pour assister aux obsèques d'Henri DURAND, ancien président de l'Association Sportive de Marcilly. Ces 2 personnes ont laissé une empreinte indélébile au sein de notre association de par leur dévouement, sympathie et amour du foot. Sachez « Ritou » et « Banane » qu'il y aura toujours, au sein du club, quelqu'un qui pensera à vous.

Cette saison 2016-2017 s'est achevée sur des résultats sportifs corrects. Seuls les seniors 2 ont déçu en ratant l'accession à l'étage supérieur pour la 2ème fois consécutive. Espérons que l'année 2017-2018 soit la « bonne ». Il n'en est pas de même pour les manifestations extra-sportives. En effet seule la soirée théâtre a connu un vif succès. Le loto

n'a pas eu les résultats escomptés et nous avons dû annuler la soirée choucroute, faute de participants. L'implication des joueurs et des parents de l'association à ces manifestations laisse à désirer. Tout n'est pas noir, tout de même, car au sein de toutes les équipes, l'ambiance est excellente. Il suffit de se rendre aux stades, les samedis et dimanche toute la journée, pour le constater.

La saison 2017-2018 a débuté depuis août pour les seniors et septembre pour les jeunes du club. Concernant ceux-ci nous avons des difficultés à compléter les équipes et notre vivier de jeunes joueurs n'est pas important. On est toujours lié au même problème de concurrence avec les clubs alentour et ce seulement au niveau des jeunes, car en seniors nous avons l'effet inverse. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, pour encadrer les entraînements du mercredi après-midi et les matchs du samedi, et surtout pour rentrer au bureau. En effet plus nous serons nombreux au sein du bureau, plus les tâches seront partagées et nous pourrons mieux structurer notre organigramme et envisager d'autres manifestations.

Manifestation 2018 : Samedi 10 mars à 20h30 et Dimanche11 mars à 15 heures, théâtre salle des fêtes de Pralong. Dimanche 22 avril brocante de Champdieu.

Composition du Bureau :

Président :	Jean-Baptiste Richard. Tél. : 06/02/06/95/73
Vice-présidents :	Maurice Béal. Tél. : 06/15/93/75/06
	Gérard Mandaroux. Tél. : 06/20/05/08/31
Secrétaire :	Jean-Luc Mallet. Tél. : 06/74/32/90/26
Trésorière :	Annie Delauche. Tél. : 06/52/97/56/76

Je vous quitte en vous souhaitant une bonne et heureuse année 2018. Vive le foot amateur au sein de nos petites structures.

Le Président : Jean-Baptiste Richard.

L'ancienne et la nouvelle génération du club

Les Classards

L'Association des Conscrits de Marcoux a vu cette année l'élection d'un nouveau bureau, l'ancien ayant atteint sa date limite ! Le nouveau bureau étant constitué de deux présidents, Camille CHAZELLE et Dylan FELIX, une trésorière, Ophélie BERGEAT et enfin une secrétaire, Lisa DERORY. Nous sommes très motivés pour reprendre le flambeau, et nous savons que nous serons épaulés par une superbe équipe de classards !

Les manifestations que nous organisons ont lieu toute l'année, comme lors de la fête patronale où nous sommes chargés de l'organisation du **Bal des Classards**, de notre tumultueuse **tournée des brioches** dans tout le village ou encore de la **Zumba** géante ! Un week-end qui est fort en émotions mais qui reste convivial et festif !

Nous vous avons également proposé en décembre dernier, un **Concours de belote** qui a permis de récolter quelques fonds pour l'association !

Etant toujours à la recherche de nouveaux membres, nous invitons les jeunes âgés de **17 à 20 ans** à prendre contact avec nous, afin d'apporter un peu de fraîcheur et un brin de folie dont nous aurons très certainement besoin pour les évènements de 2018 !

N'oublions pas : le local des jeunes est un lieu mis à disposition par la mairie où les jeunes de 16 à 24 ans peuvent se retrouver les week-ends et durant les vacances pour se détendre, faire la fête et organiser les différentes manifestations prévues sur l'année.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous contacter par Facebook ou par téléphone (Camille : 06 82 56 46 32 ou Dylan : 06 43 60 50 44)

Sou des Ecoles

Toute l'équipe du Sou des Ecoles de Marcoux
vous souhaite de joyeuses fêtes
et une heureuse année 2018 !

Qu'est-ce que le sou des écoles de Marcoux ?

C'est une association loi 1901 composée de parents d'élèves bénévoles.

Elle organise des événements afin de recueillir des fonds qui serviront au financement d'activités, de sorties, de matériels et de divers projets pédagogiques mis en place par les enseignants de l'école.

Les parents membres ont à cœur de soutenir les projets et le dynamisme de l'école de leurs enfants.

C'est toujours dans une ambiance festive et conviviale que les membres organisent les différentes manifestations.

Toutes ces actions se préparent et se déroulent dans la bonne humeur, la convivialité, la simplicité, l'amitié, chacun participant à la mesure de ses possibilités selon ses contraintes familiales et professionnelles.

Nous serons donc très heureux de vous retrouver lors de ces différents temps.

Voici le calendrier des Manifestations : année 2017-2018

- Nous avons organisé une soirée pub le samedi 7 octobre 2017 qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Vous nous avez déjà ouvert votre porte lors de la vente des brioches le samedi 21 octobre 2017.
- Pour fêter cette nouvelle année, nous avons choisi de nous retrouver le samedi 20 janvier 2018 pour un après-midi festif à la salle des fêtes du village avec un chant des enfants de l'école et un très beau spectacle qui fera briller les yeux des enfants !
- Le traditionnel LOTO se tiendra le Dimanche 18 mars 2018 à la salle des fêtes. Au printemps, nous allons mettre en place une vente de fleurs/légumes ainsi qu'une vente de pizza.
- Enfin pour passer un bon moment en famille ou entre amis rendez-vous au Château de Goutelas le Samedi 19 mai 2018 pour notre **CONCERT**.

Composition du bureau 2017-2018:

Co-Présidentes : Aurélie NOURRISSON et Claire VALLANSANT
Trésorier : Aymeric BARRE
Secrétaire : Patricia DENIS
Vice-présidente : Christelle COCHAUD
Trésorier adjoint : Céline PRATS
Secrétaire adjointe : Géraldine LAROCHE

Les membres : Amélie ANDRE-VERNIN, Mickael ANDRE-VERNIN, Johane ARSAC, Angélique BEAUVOIR, Muriel BELEZY, Fabrice BERARD, Samuel BOICHON, Emilie BRUNEL, Pauline CHAMBON, Ingrid CHAZAL, Marie DETOUR, Cindy FOREL, Xavier HODIN, Nicolas MAISSE, Matthieu POULY, Michel PRATS, Mickaël VERNIN.

Contact : soudesecoles.marcoux@gmail.com
Ou sur facebook : http://www.fb.com/soudesecolesmarcoux

Comité FNACA MARCOUX- TRELINS

Notre comité compte actuellement 12 membres et 5 dames.

Nous avons participé comme les années précédentes aux différentes commémorations des 19 mars 1962, 8 mai 1945 et 11 novembre 1918.

Le 13 septembre dernier, nous avons dégusté un bon repas à « La Loge aux Vignes » à Marcoux avec nos épouses. Cette journée fut très agréable et ensoleillée comme vous le constaterez sur la photo jointe.

Nous regretterons notre camarade Henri Joandel disparu en novembre après une longue maladie et nous avons une pensée pour tous nos anciens combattants et leurs proches.

Nous avons le projet pour 2018 de poser une plaque sur les monuments aux morts des 2 communes, en souvenir des services accomplis en AFN Afrique du Nord. Nous remercions les municipalités pour leur soutien.

Jean FAYE

Une saison paysage

Cette année le Centre culturel de Goutelas a proposé, au fil des saisons :

- De s'installer dans le paysage, avec la construction de 10 cabanes – « abris de fortune » – installées en divers lieux emblématiques du Forez
- D'arpenter le paysage, avec de multiples balades accompagnées : balades contées, chantées, sonores, dessinées, créatives, avec cueillette, à pied, à vélo, en auto…
- De penser le paysage d'aujourd'hui et de demain, au travers des conférences et des journées « paysages en mouvements » ouvertes à tous
- D'explorer notre paysage proche avec des photos - prises par les habitants- que vous avez pu voir exposées à la médiathèque de Boën puis dans la cuisine Renaissance à Goutelas.

Iemanja, déesse de la mer, peinte par Priscilla Amoni

Ouverture, cabane construite par Gilbert Gosselin

Tous les artistes ou intervenants qui sont venus à Goutelas se sont exprimés sur les paysages « où ils se sentent bien » : paysages de grands espaces, paysages urbains, paysages d'enfance, jardin planétaire, campagne d'ici ou d'ailleurs. Chacun à sa façon a dit l'attention, la proximité, l'émerveillement, la fragilité, la responsabilité… Que leur inspirent les paysages.

Les habitants d'ici, interpelés sur le marché de Boën, ont dit librement leur attachement aux espaces de liberté et de tranquillité des Hautes chaumes, à la lumière et à la qualité de vie du Forez.

Cela fait de belles images, des mots touchants et vrais qui donnent du sens à une saison culturelle qui a concerné beaucoup de monde, et, nous l'espérons… durablement.

Nous vous donnons rendez-vous en 2018 pour de nouvelles saisons consacrées aux gestes : gestes des métiers, des artistes, du quotidien.

Marie-Claude Mioche, Présidente du Centre culturel de Goutelas

Association de Tennis de Marcoux

Cette année encore nous avons reconduit notre journée aux 3 raquettes (tournoi qui allie la pratique du tennis, badminton et ping-pong). Joueurs amateurs et confirmés se sont rencontrés dans la convivialité.

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous et le tournoi s'est déroulé dans les meilleures conditions autour d'un plateau-repas.

Après avoir tenté de relancer cette association sans grand succès l'équipe du bureau a décidé de ne pas reconduire sa mission et de mettre l'association en sommeil.

Les personnes intéressées pour reprendre le flambeau peuvent s'adresser en mairie.

Sportivement,

Les finalistes du tournoi aux 3 raquettes 2017

L'Association Gymnastique Volontaire de Marcoux a commencé comme chaque année par la participation au Forum des Associations à Boën début septembre. Nos cours sont répertoriés sur le site internet de la commune de MARCOUX sur http://www.villagedemarcoux.fr.

C'est la deuxième année que Marie Pierre SAVEL de Boën nous dispense des cours. Cette année nous avons ouvert un nouveau cours de PILATES qui a eu beaucoup de succès.
Le PILATES est un savant mélange entre le yoga et le stretching, il permet de prendre conscience de son corps en apprenant à le contrôler dans chaque mouvement. Cette gymnastique douce permet une remise en forme globale et s'adresse à tous.

Les cours ont lieu le lundi de 17h45 à 18h45 (cours de gym) et de 19h à 20h (cours de PILATES) et le mardi de 20h15 à 21h15 (cours de gym) dans la salle du haut du complexe d'animation rural à Marcoux. Le coût annuel des cours de gym est de 95 € plus la licence GV de 30.40 € et le cours de PILATES 105 €, il sera minoré pour les personnes souhaitant commencer en cours d'année.
L'association accepte le règlement des cours et de la licence au moyen de chèques vacances et de coupons sport.

L'année dernière nous avons pu acheter des steps et nous pensons continuer le renouvellement de matériel cette année : bandes lestées, élastiques et steps.

L'association GYMNASTIQUE VOLONTAIRE de MARCOUX a signé cette année une nouvelle convention avec PASS'REGION, c'est un partenariat sportif. La Région prend donc en charge la licence sportive des jeunes titulaires de la carte PASS'REGION ; 1 jeune a bénéficié de la prise en charge de la licence grâce à ce dispositif.
Marie Pierre SAVEL dispense des cours dynamiques et en musique dans une bonne ambiance. Échauffements, exercices de coordination, assouplissement des articulations, renforcement musculaire, étirements et pour finir un moment de relaxation, tout ce qui nous permet de rester en forme !

Cette activité « Sport Santé » s'adresse à un très large public. N'hésitez pas à venir découvrir près de chez vous ces cours de qualité pour une pratique de la gymnastique dans la simplicité et la bonne humeur. Parlez-en autour de vous, venez entre amis c'est motivant ! Le premier cours est gratuit et sans engagement si vous ne souhaitez pas poursuivre l'activité.

Il reste de la place au cours de gym le mardi à 20h15.

Contact mail : gymvolontaire-042213@epgv.fr

Chaque année nous terminons notre saison sportive par une marche suivie d'un repas convivial.
Renouvellement des membres du bureau lors de notre assemblée générale du 14 novembre 2017 :
Chrystelle VILLARD (06.77.31.68.50), Sylvie CHAZELLE (06.26.11.76.92) co-présidentes Pascale MOREL trésorière, Nathalie PATURAL secrétaire, Thierry BRUNELIN, Hélène DURAND, Chantal PORTAILLER

Tout le bureau de l'association vous souhaite une bonne année 2018 et une bonne santé.

Le Cerf est une structure conviviale proposant diverses prestations.
Des activités principalement autour de l'équitation

- Cours : du baby poney aux cours adultes de tous niveaux
- **Balades à cheval** pour découvrir ou redécouvrir notre commune et ses environs en empruntant nos chemins et profitant de magnifiques panoramas pouvant aller d'une heure à plusieurs jours.

Pour une heure le prix est de 18 euros et 34 euros pour deux heures. Au-delà, prendre contact directement avec le centre.

- **Balades à poney** : 10 euros l'heure.
- **Activités dominicales** pour les adhérents (équifun, éthologie, chasse aux trésors, tri de bétail…..), stages, colonies, concours.

Pour information, nous organisons un Concours saut d'obstacles le 25 février.

- **Bon cadeau** pour une balade ou une journée de stage découverte de l'équitation.
- Le CERF est aussi un **centre de vacances** où sont organisés, durant les vacances scolaires, des stages d'équitation, à la semaine, à la journée ou à la demie journée (avec ou sans hébergement).

Gîte panoramique du Forez : gîte de groupe d'une capacité de 52 couchages avec salle de réception, cuisine, terrasse. Nous proposons :

- une pension complète
- demi-pension
- gestion libre : 760 euros le week-end

Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact directement avec le CERF.

N'hésitez pas à vous joindre à nous !

Renseignements :
Tél : 04-77-97-51-14
Mail : cerf. marcoux@wanadoo.fr
Facebook : Centre equestre : CERF Marcoux (42)
Site internet : www.centre-equestre-marcux.com

Le Village en ligne !

Retrouvez le village sur : **www.villagedemarcoux.fr**, vous y trouverez :
Les comptes rendus des conseils municipaux, Les informations sur la mairie, L'avancement sur le PLU, La disponibilité de la salle des fêtes.
Mais aussi, une actualité régulière :
http://fb.com/marcoux

Les Associations

ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)
Président : Bernard GIRY - Contact : accamarcoux42@gmail.com

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
Secrétariat : 10 place Emile Mandrillon – Boën 04 77 24 19 69 - www.admr.org

AIMV (Agir face à l'Isolement, la Maladie, la Vieillesse)
Boën les jeudis matin de 9h15 à 11h Jean-Baptiste JUST 04 77 43 26 02

Amicale des Boules
Coprésidents : Christophe VIBOUD 06 10 65 46 01 et Yves GAYRAUD 06 79 89 88 40

Club des Aînés Ruraux
Association en sommeil

Gymnastique Volontaire de Marcoux
Coprésidentes : Chrystelle VILLARD et Sylvie CHAZELLE - Contact : gymvolontaire-042213@epgv.fr

ESCM (Entente Sportive de football Champdieu-Marcilly)
Président : Jean-Baptiste RICHARD - Téléphone : 04 77 97 56 81

Centre Culturel du Château de Goutelas
Présidente : Marie-Claude MIOCHE - Téléphone : 04 77 97 35 42 - www.chateaudegoutelas.fr

Comité des Fêtes
Bureau en cours d'élection.

Les Fardelets du Forez
Président Guillaume MOULIN : Téléphone : 07 69 35 97 42
fardelets.du.forez@gmail.com – www.fardelets-du-forez.fr

FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants)
Président : Julien ARCHIMBAUD 04 77 97 42 81

Les Classards
Camille CHAZELLE & Dylan FELIX (06 43 60 50 44)

Sou des Ecoles
Coprésidentes : Aurélie NOURRISSON et Claire VALLANSSANT - Contact : soudesecoles.marcoux@gmail.com

CERF (Centre Equestre Régional du Forez)
Reigneux 04 77 97 51 14 - cerf-marcoux@wanadoo.fr – www.centre-equestre-marcoux.com

Tennis de Marcoux
Association en sommeil

Remerciements

Nous tenons à remercier les nombreux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.
N'hésitez pas à les consulter pour vos projets.

Grâce à ces partenaires, le présent bulletin revient à **0.14€** au lieu de **3.22€**

CK Industries

www.ck-industries.com

- Matériel tubulaire
- Systèmes de raclage
- Pièces évacuateurs toutes marques

1350 Rte de la Tuilerie
42130 MARCOUX
☎ 04 77 97 42 55